

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

# LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXXIX — No 9

MONTREAL, MERCREDI, 14 JANVIER 1948

S. Hilaire de Poitiers, év. conf. et doct.

BEAU ET FROID

Maximum aujourd'hui... 12  
Même date l'an dernier... 40  
Minimum aujourd'hui... 0  
Même date l'an dernier... 10  
Baromètre : 29.60, 29.65, 29.70

Trois cents le numéro

## Le problème du tramway

### L'arbitrage apportera-t-il un remède efficace?

Les leçons d'une enquête — La loi adoptée sous le premier gouvernement Duplessis en 1937 — L'article 30 du contrat a-t-il été observé?

Nous aurons peut-être dans quelques heures des détails nouveaux sur le projet d'arbitrage annoncé par M. Duplessis, au sujet d'une augmentation de tarif des tramways montréalais. La déclaration faite samedi par le premier ministre autorise tous les espoirs, puisque M. Duplessis a pris la peine de rappeler que le contrat de 1918 a été imposé à la métropole; mais elle reste en même temps assez vague pour que les usagers du tramway ne soient pas entièrement rassurés.

Pour qu'une telle enquête donne des résultats appréciables, il faudra au futur comité des pouvoirs étendus, car nul ne fera à la Commission des Tramways ni même à la compagnie l'injure de croire qu'un examen des livres va révéler des erreurs graves ou des fautes comptables. Le mal est plus profond et l'on ne pourra le corriger qu'en s'attaquant à la source, c'est-à-dire au contrat et à l'inventaire fantaisiste qui lui a servi de base.

Certes, la Commission des Tramways n'est pas irréprochable. Ainsi, l'article 30 du contrat qu'elle doit faire observer stipule que:

*Les voies de la Compagnie et tous leurs accessoires, le matériel roulant et toutes autres choses servant à l'exploitation dudit système, dans la Cité et en dehors, devront être des mieux perfectionnés et des plus modernes, construits ou faits suivant les règles de l'art et avec des matériaux de première qualité.*

Cet article se passe de commentaire. Tous les clients de la compagnie savent d'expérience quotidienne que son matériel roulant n'est pas "des mieux perfectionnés et des plus modernes". Mais il n'est pas inutile d'apporter là-dessus quelques précisions.

En 1917, selon l'inventaire effectué pour le contrat, la compagnie avait 1,141 tramways. Lors d'un inventaire pris au 31 décembre 1934, on a constaté que dans l'intervalle la compagnie avait mis au rancart 572 de ces tramways et qu'il lui restait en service après 17 ans d'opération 569 des tramways originaux, qui pour la plupart n'étaient pas neufs en 1917. Entre 1918 et 1934 la compagnie avait acheté 431 tramways, ce qui lui en faisait juste 1,000 en 1934.

Depuis lors, c'est-à-dire depuis treize ans, les seuls tramways neufs que la compagnie ait achetés sont les dix-huit tramways de la série 3500, en service sur la ligne "Outremont". A part cela la compagnie a acheté cinquante tramways usagés, série 2000, dont 39 en 1940 et 11 en 1942. Ces chiffres datent de 1946; la situation a-t-elle beaucoup changé depuis?

L'on invoquera la guerre. Mais pourquoi n'avoir pas remplacé avant 1939 des centaines de tramways qui avaient déjà alors plus de trente ans de service? Car les séries 700, 800, 900, 1000, 1100, 1200, 1300 et 1400 sont des tramways d'avant 1918, qui n'étaient guère en 1939 "des mieux perfectionnés et des plus modernes".

La raison de cette anomalie, c'est peut-être que la Commission des Tramways ne pouvait pas exiger plus parce que le contrat était exorbitant, qu'il exigeait un rendement de 6% non seulement sur le capital représenté par ces vieilles voitures mais aussi sur quelque \$18,000,000 de capital fictif introduit dans les finances de la compagnie dès sa naissance en 1911, quand elle succéda à la Montreal Street Railway. Avec cette surcapitalisation, le respect de l'article 30 aurait exigé un tarif très élevé.

Le seul moyen d'apporter un remède véritable à cette situation, c'est donc d'effacer ce capital fictif, soit en ramenant le "capital immobilisé" de la compagnie aux sommes réellement engagées dans l'entreprise, ou encore au moyen d'un inventaire honnête du matériel actuel de la compagnie.

L'une ou l'autre méthode devrait réduire du tiers sinon davantage le capital sur lequel les Montréalais paient 6%. Et l'on pourrait en outre diminuer ce rendement de 6% à un taux plus en rapport avec le rendement en 1948 des placements pleinement garantis. Et la compagnie pourrait alors, sans réduire ses salaires, diminuer le prix des billets, au lieu de l'augmenter.

Une enquête ou un appel fondé sur le contrat ne peut rien donner et c'est pourquoi l'avis du Canada — qui voudrait que le gouvernement laisse la Régie des transports et communications étudier l'appel des municipalités — est inacceptable, parce que la Régie devrait prendre le contrat tel qu'il est. Il n'est pas surprenant que le journal libéral adopte ce point de vue, car une enquête sérieuse sur ce contrat mettrait en mauvaise posture les héritiers politiques du gouvernement Gouin.

M. Duplessis a parlé d'arbitrage; il reste à voir quels pouvoirs auront les arbitres et s'ils seront liés ou non par le contrat de 1918. Il faut même aller plus loin et dire que les plus amples pouvoirs ne suffiraient peut-être pas et que la Législature devrait donner à ce comité des directives bien précises et explicites. Car l'exemple d'un passé récent doit nous rendre prudent.

En 1937, par conséquent sous le gouvernement Duplessis, la Législature a adopté une "Loi relative au règlement de la question des tramways de Montréal". En vertu de cette loi sanctionnée le 20 mai 1937, M. Duplessis a nommé un comité qui a fait enquête sur les affaires de la compagnie. Comme le premier ministre avait beaucoup tardé à nommer ce comité, les élections de 1939 sont intervenues. L'enquête a été poursuivie sous le régime de M. Godbout et n'a apparemment donné aucun résultat.

Pourtant ce comité disposait de très amples pouvoirs. Il suffisait pour en juger de lire les paragraphes 3 et 4 de cette loi (1 George VI, ch. 104):

3. Le Comité a le pouvoir et le devoir d'examiner, d'inventorier et d'évaluer tout le système de tramways de la Compagnie et, entre autres, et sans restriction, ses voies ferrées, son matériel roulant, ses machines, son outillage et ses autres biens meubles et immeubles, en quelque lieu qu'ils se trouvent situés.

4. Le Comité peut et doit faire enquête relativement a) à toute question concernant la structure financière de la Compagnie, ses méthodes de comptabilité, ses taxes, ses recettes, ses dépenses, ses profits et ses dividendes;

b) aux conditions de travail en rapport avec cette entreprise et aux traitements et gages payés à ses employés;

c) à toutes choses et affaires se rapportant à l'amélioration des moyens de transport public à Montréal et au sujet du contrat mentionné dans la loi 8 George V, chapitre 84.

Cette loi, adoptée moins d'un an après le premier avènement au pouvoir de M. Duplessis, donnait au gouvernement et au comité qu'il devait nommer des pouvoirs très amples et très clairs. Pourtant cela n'a rien corrigé. Espérons que le nouveau projet d'arbitrage sera plus efficace.

Cette leçon doit inspirer à toutes les autorités sociales de notre ville et de la région métropolitaine une grande vigilance, afin que les abus qui durent depuis si longtemps, dans ce domaine du tramway, soient enfin corrigés. Le gouvernement et la Législature devraient y trouver aussi une raison de plus pour apporter un remède qui n'atteigne pas que les symptômes du mal mais ses causes profondes.

Paul SAURIOL

## Blocs-notes

### La Fédération

La campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises est tellement enflammée dans nos moeurs, que la plupart des journaux, quitte à y renvoyer plus tard, n'ont fait que résumer sa séance d'ouverture.

Il peut tout de même être utile de souligner immédiatement le fait que l'objectif proposé, cette année, à la générosité des notres, est le plus considérable qu'on ait eu encore présenté: il dépasse le million (exactement \$1,024,000).

C'est une grosse somme, mais si ne paraît point excessive, si on songe qu'il faut pourvoir au maintien et à l'entretien de treize-huit oeuvres différentes, et de les faire de ces oeuvres vont instantanément s'accroissant. Elles échappent point en effet aux conséquences du renchérissement général de la vie.

Ce chiffre d'un million a dû être fixé avec grand soin, avec un constant souci de réduire au minimum les réclamations nécessaires. Les organisateurs de la campagne avaient d'ailleurs eu de raisons d'en agir ainsi si l'on vient de demander à

une très large partie du public auquel ils devront s'adresser, un grand effort pour l'Université.

Mais les besoins étaient là qui commandaient. Et l'on a eu raison de faire confiance à la générosité traditionnelle de nos gens.

Du reste, c'est l'un de ces cas où, tout naturellement, s'appliquera le vieux axiome: *Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.*

Les souscriptions les plus modestes, additionnées et combinées, peuvent obtenir les résultats les plus heureux.

Autre aspect

Il est un autre aspect de cette séance de lundi soir sur lequel il faut attirer l'attention.

On aura vu que la réunion s'est terminée par une série de chants et de danses, où figuraient des représentants des groupes polonais, chinois, allemands, lituaniens et ukrainiens.

Ce fut extrêmement intéressant comme spectacle, comme révélation de moeurs et de talents que nous ignorons forcément beaucoup.

Ce fut une excellente leçon aussi de collaboration fraternelle, par-dessus les frontières de races.

Nous avons trop souvent sou-

ne pas nous réjouir de tout ce qui tend à la favoriser.

### Mesure générale

Nos lecteurs savent déjà que le gouvernement français a décidé la suppression du service d'information qu'il avait adjoint à son ambassade d'Ottawa. Les journaux d'Europe nous apprennent que ce n'est là que l'application d'une mesure d'ordre général.

Nous lisons, en effet, dans la Liberté de Fribourg: "Le Journal officiel du 14 novembre, après avoir rendu hommage à leur activité inlassable, annonce la suppression, pour des raisons d'économie, des services français d'information à l'étranger. Les postes d'attachés de presse et d'information sont supprimés, de même que les services de documentation".

Peut-être, d'abord, a-t-on fait les choses trop largement et croit-on utile de débayer le terrain, pour rétablir en neuf, mais il serait étonnant que tôt ou tard on n'en vint pas à rétablir, en partie du moins, ces services.

L'Angleterre, qui s'y entend en fait de propagande, adresse aux journaux du Canada, en français ou en anglais, suivant le cas, toute une série de communications qui, sans en avoir l'air, servent fort utilement ses

## Une enquête royale sur l'augmentation des prix et le rétablissement des régies



Comme dans plusieurs pays européens, le communisme profite des désordres sociaux pour embrigader les faibles. On voit ici, un chef communiste hindou qui harangue un groupe d'étudiants, le demandant de défier les ordres contre les rassemblements publics. La police doit utiliser les gaz lacrymogènes, et même ouvrir le feu pour disperser la foule. Entretemps, le chef spirituel hindou, Gandhi, a commencé son jeûne de la mort pour le rétablissement de la paix aux Indes.

### A Québec

#### Les Chambres se réuniront à 3 heures cet après-midi

La lecture du discours du trône au Conseil législatif — Le gouvernement insisterait sur le problème de l'habitation — Caucus des libéraux

### Misères de la guerre

On ne pourra jamais faire le compte de toutes les misères qui ont trouvé leur source dans la guerre.

Ces jours derniers, M. Emile Burr, qui a vécu à New-York pendant la grande crise, dénonçait au public français la pénible situation qui est aujourd'hui celle de M. Camille Chaumpey. L'ancien ministre qui, réfugié aux Etats-Unis, a peine à vivre, ainsi que sa femme et sa fille, de leçons de français, de piano et de travaux de bureau.

Les femmes de lettres françaises recommandent particulièrement à la bienveillance de leurs amis du dehors un certain nombre de leurs compagnes affectées par les conséquences de la guerre.

Il est beaucoup de vieillards, dont la principale ressource consistait en rentes, qui ne peuvent plus guère travailler, et que la dévaluation du franc accuse aujourd'hui au voisinage de la misère.

Nous pourrions citer entre autres le cas d'un octogénaire, qui s'est beaucoup intéressé aux choses françaises d'Amérique, qui a beaucoup fait pour les notres et qui est aujourd'hui dans cette douloureuse situation.

### M. Gilson

La note, où nous reproduisons l'opinion d'un ami qui prétend que le prochain ambassadeur de la France au Canada ne sera autre que M. Etienne Gilson, commence à susciter des commentaires.

L'un de nos confrères publie une déclaration d'un fonctionnaire français, dont il ne donne pas le nom d'ailleurs, qui déclare que rien n'a encore été fait à ce sujet.

Notre ami ne prétendait pas le contraire. Il disait simplement que tout un ensemble de circonstances permet de supposer que M. Etienne Gilson sera l'élu du gouvernement français.

L'événement seul dira ce que vaut son pronostic.

### Congrès de commissaires

Pour porter son action sur tous les terrains et utiliser le plus de compétences possible, l'Association d'Education du Manitoba, comme plusieurs de ses sœurs, s'est munie d'organes spécialisés. Elle a, par exemple, l'Association des Commissaires d'école de langue française, qui tiendra, les 19, 20 et 21 janvier courant, son congrès annuel.

Cette dernière association, cela va de soi, s'occupe plus particulièrement de la conduite et de l'administration des écoles. Elle examine dans le détail les problèmes que font surgir celles-ci. Elle acquiesce d'une quantité de besoins qui ne font pas grand tapage, mais qui sont fécondes.

Nous aurions tort de ne pas nous efforcer d'en prendre une juste vue, de ne pas rendre à ces bons travailleurs l'hommage qu'ils méritent.

H.

## Importantes demandes de la C.T.C.C.

Cet organisme représente plus de 70,000 ouvriers dans la province de Québec — Les demandes d'augmentations de salaires s'appuient sur la hausse du coût de la vie

Inquiète de la hausse des prix, la C.T.C.C., par son exécutif qui a tenu une réunion d'urgence samedi dernier, à Québec, demande au gouvernement fédéral l'institution d'une commission royale d'enquête sur les augmentations des prix et le rétablissement des régies sur les principales nécessités de la vie.

Le communiqué de presse émis par cet organisme qui représente plus de 70,000 ouvriers dans la province de Québec, dit: "Les dernières hausses dans les prix qui frappent encore plus lourdement les consommateurs canadiens, notamment ceux dont les revenus sont modestes, démontrent que le régime économique actuel, laissé aux seules règles de l'offre et de la demande, est impuissant à enrayer l'inflation et à stabiliser le coût de la vie.

"La correction de cet état de choses par l'établissement d'un ordre social et économique qui se reposerait sur la recherche intelligente et raisonnée du bien commun plutôt que dans la course aux profits est un des buts principaux de la C.T.C.C. Cependant, comme c'est là une entreprise de très longue haleine, réalisable certes, mais qui devra normalement s'échelonner sur une période de nombreuses années, la C.T.C.C., vouée à la défense des intérêts des classes salariées, se doit, à un moment dangereux pour la stabilité de l'économie de notre pays et la sécurité des familles canadiennes, de demander au gouvernement canadien de s'interposer d'une façon plus pratique à l'augmentation générale des prix et de rendre les moyens nécessaires pour bloquer la poussée inflationniste actuelle.

M. Duplessis propose une autre loi autorisant les compagnies à consentir des prêts d'habitation à leurs employés".

M. Duplessis propose une loi "relative à la question des tramways de Montréal".

"C'est pourquoi la C.T.C.C., consciente de ses responsabilités vis-à-vis les salariés et la population en général, demande au gouvernement fédéral de rétablir immédiatement les régies sur les nécessités de la vie tout les prix menaçant de s'élever de plus en plus. En outre, comprenant d'une part qu'il serait illusoire de vouloir "geler" les prix d'un grand nombre de produits dont le coût est exorbitant, sa-

chant, d'autre part, que l'augmentation des profits industriels atteindra en 1947 un niveau sans précédent, la C.T.C.C. prie le gouvernement de rétablir l'impôt sur les excédents de bénéfices supérieurs à \$25,000.00 et d'instituer une commission royale d'enquête chargée d'étudier les causes des augmentations des prix de façon à établir nettement les responsables de l'état de choses actuel. A la suite des recommandations de cette enquête le gouvernement verrait à forcer les entreprises qui ont haussé de façon abusive les prix de leurs produits à les ramener à un niveau normal. Par la suite, l'institution d'un tribunal d'arbitrage formé de représentants de l'Etat, des organisations ouvrières et patronales, des coopératives et des associations agricoles jugerait le bien-fondé des augmentations de prix demandées par les producteurs et les commerçants. La C.T.C.C. croit que l'existence d'un tel tribunal pourrait avoir une influence modératrice sur les prix.

"Enfin, devant l'attitude d'un secteur peu étendu mais très bruyant de l'opinion publique qui accuse la C.T.C.C. en particulier et les organisations ouvrières en général d'être la cause des augmentations dans les prix, elle s'efforce de déclarer que les revendications des corps affiliés suivent plutôt qu'elles ne précèdent les hausses de prix. En effet, depuis la disparition des contrôles sur les salaires le 1er décembre 1946, on peut affirmer que 99 pour cent des demandes d'augmentations de salaires s'appuyaient sur une hausse préalable correspondante dans le coût de la vie.

M. Duplessis propose une autre loi autorisant les compagnies à consentir des prêts d'habitation à leurs employés".

M. Duplessis propose une loi "relative à la question des tramways de Montréal".

"C'est pourquoi la C.T.C.C., consciente de ses responsabilités vis-à-vis les salariés et la population en général, demande au gouvernement fédéral de rétablir immédiatement les régies sur les nécessités de la vie tout les prix menaçant de s'élever de plus en plus. En outre, comprenant d'une part qu'il serait illusoire de vouloir "geler" les prix d'un grand nombre de produits dont le coût est exorbitant, sa-

### John Gagné a été pendu

Haileybury, Ont., 14 (C.P.) — John Gagné, 27 ans, a été pendu cette nuit pour le meurtre de Robert Hood, un prospecteur de 75 ans.

Le corps de la victime fut découvert en avril dernier non loin de Wawell dans une cabane. L'autopsie révéla que la mort était due à un étranglement pratiqué au moyen d'une chaîne qui était autour du cou de la victime.

L'avocat de la couronne démontre que le mobile du meurtre était le montant de chèque de \$28 de la pension de Hood. Gagné fut arrêté par la police provinciale de Québec et son procès fut instruit à Cochrane.

## Un appel aux armes en Grèce

Plus de 6,000 hommes serviront dans l'armée nationale — 27,000 hommes dans l'armée

Athènes, 14 (Reuters). — Le gouvernement grec appellera immédiatement sous les armes 6000 hommes, destinés à servir dans l'armée nationale de la défense, selon un accord conclu aujourd'hui entre la mission américaine d'aide à la Grèce et le gouvernement grec.

Cet appel aux armes augmentera l'effectif du Corps national de la défense de 54 bataillons, formant un total de 27,000 hommes.

Un nouveau groupe, comprenant 23,000 hommes, sera appelé sous les armes d'ici au printemps, à mesure que le gouvernement des Etats-Unis les rations et l'équipement militaire nécessaires.

Le Corps de la défense est censé servir de relève à l'armée régulière, afin que cette dernière puisse se consacrer uniquement aux opérations d'offensive militaire contre les guérilleros communistes.

## L'abdication de Michel

Vienna, 14 (A.P.) — Un membre de la maison royale de Roumanie, en route pour la Suisse, a déclaré que l'abdication du roi Michel le 30 décembre est un résultat direct de la pression russe sur le gouvernement roumain de reconnaître le régime rebelle du général Markos Vafides en Grèce septentrionale.

A Athènes, le Journal conservateur "Enthronos" écrit que, selon une information reçue de Paris, Moscou a vu Michel à abdicquer parce qu'il a passé dix mois de preuves sur les plans communitaires d'incorporer tous les Balkans dans l'Union Soviétique. La dépêche ajoute que Michel ne s'opposait pas à l'orientation de son pays, mais qu'il ne

## Gandhi commence son jeûne

Le mahatma s'est entré dans la phase la plus pénible: celle des premiers jours

Nouvelle-Delhi, 14 (A.P.) — Gandhi s'est entré dans la phase la plus pénible de son jeûne, celle des premiers jours. "En effet, a dit un de ses médecins, la faim tenaille et s'exprime par des nausées si effrayantes, qu'à voir ce spectacle, je me sens malade de faim."

Les médecins veillent attentivement à ne pas lui laisser boire trop d'eau — son unique alimentation —, car tout excès serait fatal et produirait la mort.

Un événement qui serait catastrophique pour la paix intérieure du pays.

Gandhi a déclaré qu'il ne cessait son jeûne que lorsque l'ordre et la paix seront complètement rétablis dans les Indes, entre Sikhs, Musulmans et Hindous.

A Nouvelle-Delhi, l'opinion est agitée, et les pouvoirs locaux font l'impossible pour empêcher des troubles.

pouvait accepter l'abdication totale de l'indépendance de la Roumanie.

Le porte-parole de la maison royale roumaine, dont le nom n'est pas divulgué, précise que la reconnaissance d'un régime séparatiste en Grèce eût été une violation de la constitution roumaine. Il a ajouté que néanmoins, on devait s'attendre à cette reconnaissance officielle d'ici très peu de temps. Il a précisé d'autre part que le premier ministre roumain actuel, Groza, serait chassé d'ici un mois, et que le pouvoir passerait alors sous le contrôle du ministre actuel des Affaires Etrangères, Madame Ana Pauker.

### A LIRE AUJOURD'HUI

Un article de M. R. Depréneuf, en deuxième page et en dernière page, un article de M. André Dagenais, sur l'Amérique latine.

## L'actualité

## Sur la piste d'une découverte qui sauvera des milliers d'hommes

La France quoiqu'il soit de notoriété publique que son influence est en baisse dans le monde reste quand même une des plus grandes nations de chercheurs.

Un savant français, sans doute inconnu ici, est sur le chemin d'une découverte qui permettra de redonner quelque éclat à la renommée de son pays. Il s'agit d'un sérum, le Clitocybe qui a son stade actuel guérit la tuberculose sur les cobayes. Ceci n'est qu'une étape expérimentale car certaines modifications restent encore à apporter, ce sérum portant encore en lui certaines substances susceptibles de nuire à l'organisme humain.

Voici les débuts de cette étonnante découverte. Le professeur Holland, de la faculté de pharmacie de Montpellier, eut l'idée d'étudier les champignons formant ce que l'on nomme dans les Alpes des "ronds de sorcières". En effet, ces champignons poussent, l'herbe meurt et ne croît plus. Ces cryptogames se nomment "Clitocybe Gigantea", ils mesurent environ 2 à 3 poignées et demi.

Le sérum en est extrait, en partie, par le même procédé que celui employé par Fleming pour la pénicilline. Quelques essais de traitement (injection sous cutanée) sur cobayes tuberculeux ont été effectués. Le résultat est des plus concrets, on constate soit la disparition totale de tout bacille, soit la persistance de quelques-uns mais très fortement altérés.

Voici un exemple observé sur un cobaye de 300 grammes tuberculisé par une injection 10-000 B. K. Rati dans la cuisse, les bacilles étaient de type humain, le plus virulent. Le traitement commençant au bout de 25 jours et dura 27 et consista en deux injections par 24 heures. Cet animal ayant été autopsié l'examen de ses tissus ne révéla la présence d'aucun bacille persistant.

Or, selon Fleming, la pénicilline n'agit pas sur certains bacilles (tuberculeux, typhiques, colibacilles, etc.). La Clitocybe a elle un pouvoir inhibiteur certain sur ces mêmes maladies. Déjà à tirer la conclusion que le sérum antituberculeux est inventé il n'y a pas loin. Soyons circonspects et attendons avec confiance. Une souscription publique a été ouverte en France pour aider le professeur Holland dans ses travaux et a atteint un million et demi; il lui en faudrait beaucoup plus, hélas la France est pauvre.

Il serait pourtant monstrueux que pour une question d'argent une telle découverte ne voie pas le jour. Une délégation de l'Institut Pasteur de Paris est allée vérifier les travaux du professeur Holland et les a approuvés. Un grand espoir est donc permis.

J. J. COOPER

## Avis de décès

LECOURT. — Au presbytère de St-Isidore de Laprairie, le 13 janvier 1948, à l'âge de 80 ans, 9 mois, est décédé Mlle Vitaline Lecourt, sœur de M. le chanoine J.-H. Lecourt, curé. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant à 9 h. à Saint-Isidore, ainsi que l'inhumation. Pas de fleurs.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI  
**La Patrie Fleuriste**

168 est, STE-CATHERINE se tendi  
Livraison partout directe-  
ment de notre serre-  
chaude. 12 h. 25  
PL. 1788-1787 12 h. 30

10% d'escompte  
aux communautés religieuses.

**HOPITAL  
MICHAUD**

DRUMMONDVILLE

## LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Fillion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

## Abonnement par la poste :

## EDITION QUOTIDIENNE

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| Canada (sauf Montréal et la banlieue) | \$ 5.00 |
| Montréal et banlieue                  | 9.00    |
| Etats-Unis et Empire britannique      | 8.00    |
| Union postale                         | 10.00   |

## EDITION DU SAMEDI

|                             |      |
|-----------------------------|------|
| Canada                      | 2.00 |
| Etats-Unis et Union postale | 3.00 |

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme maître postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : \*BELAIR 3361.

Condamné à six mois de prison  
Harry Ship interjette en appel

Après un duel oratoire assez long, entre les avocats de la défense Mes Myer Gross et Joseph Cohen et ceux de la Couronne, Mes Claude Prévost et Albert Berthiaume, Harry Ship, le célèbre ténancier d'une non moins célèbre maison de paris, s'est vu infliger hier la condamnation suivante par le recorder T. McManomy : 6 mois de prison, \$20,000 pour le maintien de la paix pendant deux ans et un an de prison en cas de récidive dans les deux ans qui suivent le jour de sa sentence.

A peine d'heure après la lecture de cette sentence Ship était de nouveau libre puisqu'il interjette en appel. Il n'ira donc pas en prison, du moins pour le moment. Son appel aura probablement lieu au cours du printemps prochain. Son procès a cependant duré plus d'un an.

Les articles financiers  
du bill de Montréal

Dans le bill que les autorités municipales demandent au gouvernement provincial de présenter à la législature se trouvent deux importantes dispositions. La première autorise la ville de Montréal à puiser à même son surplus de l'année courante les sommes nécessaires au paiement des arriérés de salaires dus aux employés municipaux, à la suite des sentences arbitrales prononcées par le tribunal qui présidait le juge Cadotte.

De plus, la ville de Montréal devra obtenir de la législature l'autorisation d'établir le revenu des taxes foncières pour l'année 1948-1949 sur le rôle d'évaluation déposé le premier décembre dernier, plutôt que de le baser, suivant la charte, sur des estimés calculés sur les revenus perçus d'après le rôle déposé en décembre 1944. Eurent donné que le nouveau rôle ne sera homologué que le 1er mars, la loi ne permet pas au directeur des finances d'en tenir compte dans son calcul du revenu des taxes foncières, bien que le revenu soit effectivement perçu en vertu de ce rôle, ce qui entraîne automatiquement un surplus que la Ville ne peut utiliser dans le cours de l'année de sa perception.

Le gouvernement  
et l'Allemagne  
occidentale

L'état des choses en Allemagne ne peut être laissé en suspens éternellement. Le nihilisme qui avait trouvé son expression en mai 1945 dans la destruction totale du gouvernement allemand par les Alliés démontre de plus en plus ses conséquences tragiques, avec lesquelles les Anglo-Américains se débattaient dans une lutte désespérée. Après l'échec de tentatives de procéder de concert avec les Russes à la solution du problème allemand, les occupants anglo-saxons constatent l'impossibilité de gouverner à la longue l'Allemagne par des moyens militaires, notamment insuffisants à une telle tâche, et sont contraints de doter leurs zones d'occupation réunies d'un quasi-gouvernement allemand, qu'ils sont en train de constituer.

Ce gouvernement et ce parlement n'arrivent à leur disposition dans les débuts — ni armée ni diplomatie; par la force même des circonstances une souveraineté restreinte, comme cela s'appelle dans le droit international, sera mise en oeuvre, et aucune affirmation ne pourra dissimuler l'état véritable des choses.

D'autre part, aucune parole, comme celles prononcées par le général Robertson à la conférence du 7 janvier à Francfort avec les représentants des huit gouvernements locaux allemands, que la division de l'Allemagne n'est pas reconnue, ne peut changer l'évidence même du fait du partage de ce pays entre l'occupation russe et l'occupation (bienôt zone de contrôle ou protectorat) des puissances occidentales, incapables d'y remédier.

## Décisions inévitables

L'action des occupants américains et britanniques est compréhensible; ils n'ont, à vrai dire, d'autre choix, à faire que transmettre graduellement les responsabilités gouvernementales aux Allemands, en se réservant seulement le droit de surveillance; moins facile à comprendre est l'absence des occupants français dans cette entreprise. Ce qui ne sera pourtant indifférent à personne c'est la réaction allemande et russe.

Les Allemands, avec leur réalisme politique, ont accepté, par la voix de leurs représentants locaux — eux-mêmes représentants des partis — l'offre des Alliés. Ils y voient, sans doute, un pas important vers le recouvrement de la souveraineté nationale, tout imparfait qu'il soit. Ils assument, forcément, de lourdes responsabilités envers le peuple, et auront à affronter des difficultés multiples, mais le contrôle, la surveillance, le protectorat étrangers seront toujours là, sur lesquels il sera aisé de diriger les rancunes populaires.

Et point de réveries! Si les Alliés persistent encore dans leurs espoirs de conquérir les coeurs allemands et de pouvoir élever l'Allemagne occidentale en bastion qui les servirait contre les Soviétiques, ils risquent bien d'éprouver un jour une décep-

RECONSTRUCTION  
DE LA COUPOLE  
DU MARCHEContinuation des affaires à la  
halle Bonsecours

M. Lactance Roberge, directeur du service des finances à l'hôtel de ville, fait savoir que le nommé Bonsecours est au vu d'un contrat d'habitation au public, malgré l'incendie de vendredi soir. Cependant, on est prié d'entrer par les portes latérales et non par le portique de la rue St-Paul, en attendant les réparations.

Les dommages par le feu sont estimés à \$100,000. Le système frigorifique a beaucoup souffert de l'incendie, et plusieurs de la prise des mesures pour accommoder les locataires des places du marché sur ce point.

D'autre part, on apprend de bonne source que le service d'urbanisme désire faire reconstruire la coupole des vieilles halles, ravagée par les flammes.

## Briqueurs et maçons

Association des briqueurs et maçons: assemblée ce soir, à 8 h. 15, salle des Syndicats nationaux, 1231 est, rue de Montigny. Tous les membres sont priés d'y être présents, afin de discuter des négociations qui s'ouvriront sous peu de la situation budgétaire et de la préparation d'une soirée récréative. De plus, il y aura distribution d'un nouveau calendrier d'union. Rapport de l'agent d'affaires, M. Horace Lavergne.

tion cuisante. Aucun occupant militaire n'a encore réussi à se créer des sympathies parmi les habitants. Qu'on lise seulement les diatribes du Dr Johannes Semmler, chef économique de la "Sibirie", qu'il a prononcées, il y a huit jours, à une réunion politique à Erlangen, en Bavière. Il n'a fait rien de moins qu'accuser publiquement les Américains et les Britanniques de piller et de voler l'Allemagne. Les autorités militaires américaines ont qualifié le Dr Semmler de damné menteur, mais elles se sont abstenues de prendre des sanctions. Et les grèves dans la Ruhr, dans les ports, et un peu partout, ne sont-elles pas dirigées ouvertement contre les occupants et ne trahissent-elles pas les véritables sentiments de la population, sans toucher, évidemment, la question de propagande communiste, inspirée de Berlin.

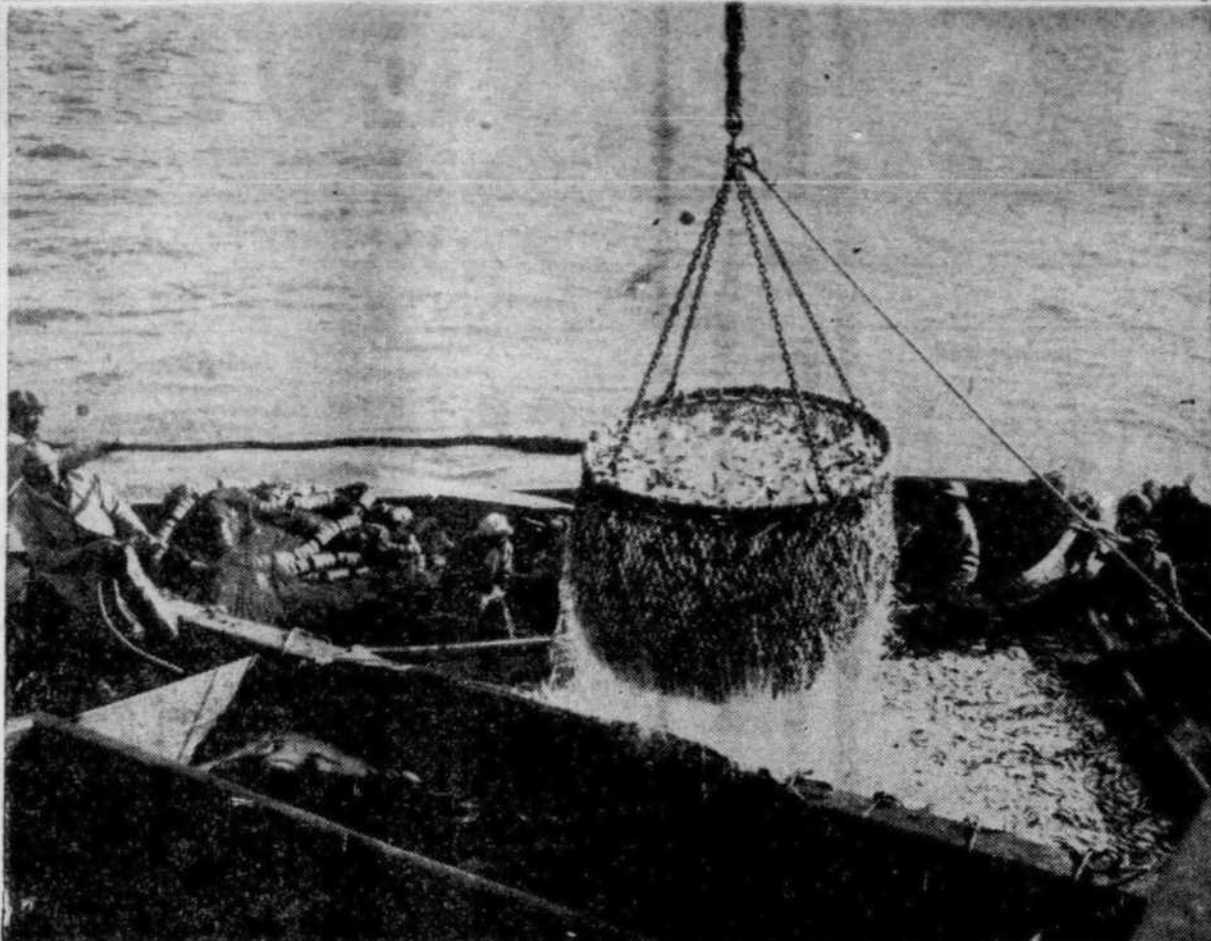
## Attitude des Soviétiques

Quant aux réactions soviétiques, on se rappelle bien les avertissements de M. Molotov, après la rupture de Londres, contre l'établissement d'un gouvernement pour l'Allemagne occidentale, et il faut bien compter avec une riposte russe. Une proclamation "spontanée" d'un "gouvernement du peuple" pour toute l'Allemagne à Berlin ne saurait surprendre personne. Outre les membres du Parti de l'Union socialiste (communiste), les Russes disposent d'un nombre appréciable de marionnettes arborant des couleurs d'autorité, selon les méthodes éprouvées dans tous les pays sous leur occupation.

D'après les informations qui nous parviennent de la zone soviétique deux "libéraux", M. Kuelz et M. Huebener, le premier, chef libéral, le second, premier ministre de Saxe-Anhalt, seraient tout prêts à disputer la présidence du futur "gouvernement" au candidat communiste Max Seydewitz, premier ministre saxon. La liste des candidats comprendrait, en outre, les noms suivants: Intérieur, Kurt Fischer, ministre saxon de l'Intérieur, communiste; commerce, Guillaume Knabe, ministre saxon du commerce, démocrate chrétien; économie, Fritz Selbmann, ministre saxon de l'Industrie, communiste, ou Bruno Leuschner, président de la Commission économique, communiste; justice, Dr Helmut Kuelz, libéral, fils du chef libéral et ministre thuringien de la justice, ou prof. Kastner, ministre saxon de la justice, libéral; finances, Léonard Moog, ministre thuringien des finances, libéral; communications, Guillaume Bachem, ministre thuringien des communications; éducation, Dr Strasser, ministre mecklembourgeois des finances, libéral; affaires étrangères, Dr Friedensburg, démocrate chrétien.

L'échiquier allemand promet des mouvements intéressants et lourds de conséquences.

R. DEPRENEUF



Le poisson No 1 aux Etats-Unis est le "menhaden". Mais peu de gens en ont mangé. Il a déclassé la profitable sardine du Pacifique, et a procuré en un an pour \$10 millions d'huile, de chair et sous-produits. Il a fallu pour cela 900 millions de poissons. Voici à Beaufort, Caroline du Nord, une nasse toute gonflée de poissons, qui est hissée à bord.

Dîner-causerie  
de l'Union nationale  
lundi, au Windsor

Le second dîner-causerie de la Jeunesse de l'Union nationale, lundi soir prochain, à 7 h., à l'hôtel Windsor, promet déjà d'être un succès aussi éclatant que le premier. C'est la nouvelle que nous communiquons l'organisation centrale de l'Union nationale, qui n'a plus que quelques billets de disponibles pour cet événement politique.

La soirée sera sous la présidence conjointe de MM. Roger Blanchette, fils de cultivateur, René Drouin, avocat, et Guy-Claude-Henri Dalton, étudiant. M. Maurice Pluze, avocat, agira comme maître de cérémonie.

Le conférencier du dîner sera M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative et l'un des principaux organisateurs de l'Union nationale. L'invité d'honneur est le secrétaire provincial, M. Omer Côté, ministre dans le cabinet de M. Maurice Bellemare.

M. Bellemare sera présenté et remercié par deux courtiers en assurances: MM. Maurice Côté et Raymond Lalonde. De son côté, le ministre sera présenté par M. Jean Perduca, avocat, et remercié par M. Jacques Auger, fils de M. Henry-L. Auger, ancien député de Montréal-St-Jacques et ancien ministre de la colonisation.

La Société  
de géographie

Ce soir, à 8 heures, dans l'amphithéâtre H-404 de l'Université de Montréal, aura lieu l'assemblée de la Société de géographie de Montréal.

M. Nolasque April, agronome et directeur de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Martine, Qué., donnera une conférence sur: "Les vergers de pommes et la fabrication du cidre dans la province de Québec".

Il y aura également projection d'un film pédagogique sur la géographie. L'entrée est libre.

Réception offerte  
à M. G. Langlois

Le club de Réforme était hier soir la scène d'une magnifique réception offerte à M. Georges Langlois, à l'occasion de sa nomination au poste de gérant général de la laiterie Mont-Royal & Cie. Le héros de la fête qui compte trente années de services à cette compagnie, a reçu un magnifique cabinet à liqueur qui lui a été présenté par M. Hector Racine, président de la laiterie.

Au nombre des invités d'honneur on remarquait MM. Paul Sanguin, vice-président de la laiterie; Roger Bélanger, Ernest Savard, lt.-col. Roméo Gauthier, J.-H. Chrétien, secrétaire honoraire; MM. Hervé Jasmin et Évariste Colpron, organisateurs de quelques représentants de laiteries: MM. Isidore Bouthillier, Laurent Poupart, Léopold St-Aubin, M. Giguère, M. Dalpé, Dr M. Albert, Irénée Monette, Arthur Patenaude, M. Hugues, Edouard Martel, trésorier du club de Réforme, et J.-R. Laberge, etc.

Comment les sourds  
peuvent entendre  
facilement  
maintenant

La science a maintenant rendu possible pour les sourds d'entendre les sons les plus faibles. Ce nouvel appareil auditif est si petit qu'il peut tenir dans la paume de la main et il permet à des milliers d'entendre mieux les sermons, la musique et les conversations amicales. Accepté par l'American Medical Association's Council on Physical Therapy. Cet instrument ne requiert pas de paquet supplémentaire pour les batteries ou de fils, il ne gonfle pas vos habits et ne vous empêche pas de vous pencher. Le ton est clair et puissant. Conçu pour vous permettre de l'ajuster vous-même à mesure que votre ouïe change. Les fabricants de Bellone sont si fiers de leur appareil qu'ils vous enverront gratuitement une brochure descriptive et vous expliqueront comment vous pouvez obtenir une démonstration complète de ce remarquable appareil auditif, dans votre maison et sans qu'il vous en coûte un sou. Ecrivez à RAVOX Earphone, 1587 St-Denis, tel. HA. 8730, Montréal, Qué. Le soir, TA. 0370.

(ANNONCE)

LES MEDECINS RE-  
COMMANDENT NOS  
**BANDES  
HERNIAIRES .....**  
Une spécialité de la  
**PHARMACIE  
MONTREAL**  
Charles Duquette propriétaire  
La plus grande pharmacie de détail au monde  
Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.  
JOUR ET NUIT  
**HA. 7251**

Des voleurs qui  
ne manqueront pas  
de savoir l'heure

Six montres, d'une valeur totale de \$190, ont été dérobées à la bijouterie Cousineau, située à 228 ouest, avenue Bernard. Des inconnus se sont introduits, la nuit dernière, dans l'établissement, après avoir enfoncé la fenêtre arrière du magasin. La police municipale fait enquête.

centenaire. La première université française d'Amérique veut ainsi reconnaître les mérites particuliers de cet universitaire distingué et en même temps rendre hommage à l'université d'Ottawa, qui est issue du collège d'Ottawa, dont le chancelier est Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, ancien recteur de Laval.

Chute mortelle du haut  
d'un tramway

Un homme a été blessé à mort, hier, lorsqu'il tomba du haut d'un tramway sur la chaussée, coin Ste-Catherine et St-Urbain. Il s'agit d'un quinquagénaire, M. Arthur Brisson, domicilié sur la rue Anderson. L'accident qui lui coûta la vie eut lieu un peu avant 8 heures, hier matin et la victime décédait vers 4 h. 45, hier après-midi. Une enquête sera tenue par le coroner, Me Richard L. Duckett.

Doctorat honorifique  
au R. P. Laframboise

Québec, 14. (D.N.C.) — Un doctorat d'honneur en droit sera décerné par l'université Laval au R. P. C. Laframboise, O.M.I., recteur de l'université d'Ottawa dont on célèbre cette année le

**Norman Specialties Reg'd**  
N. et Ros. Desnoyers, props.  
640 ouest, Craig - Montréal 3 - MA. 6679  
● Filières métalliques (toutes sortes)  
● Bureaux en métal ou en bois  
● Vestiaires en métal (Lockers)  
● Coffres-forts ● Chaises, etc.  
Livraison immédiate. Qualité garantie.

AUX DIPLÔMÉS  
de  
L'UNIVERSITÉ de MONTRÉAL

Comme les auxiliaires de la campagne de souscription de l'Université ne peuvent pas aller vous voir tous individuellement, veuillez faire parvenir votre souscription directement au

**COMITÉ de L'AIDE à L'UNIVERSITÉ**  
84 ouest, rue NOTRE-DAME  
MONTRÉAL, 1

## Le tramway

### L'expropriation de la Montreal Tramways

La ville de Verdun demande que la Commission métropolitaine s'en charge — Le contrat de 1918 pourvoit à cette appropriation, mais en 1953 ou après, et par la cité de Montréal seulement — Les dispositions de l'article 92

Pour sa part, la ville de Verdun, par une résolution de son maire, M. Edward Wilson, adoptée unanimement hier soir par son conseil municipal, demande que la Commission métropolitaine exproprie la Compagnie des tramways au nom des municipalités métropolitaines. De plus, la résolution propose que la Commission métropolitaine soit autorisée par la Législature à assumer sans délai la gestion de la Compagnie des tramways.

A propos d'expropriation ou de municipalisation de la Montreal Tramways, notons que le contrat de 1918 y pourvoit par la disposition qu'on lira plus bas, mais en 1953 seulement:

Le 24 mars 1953

"Le vingt-quatre (24) mars mil neuf cent cinquante-trois (1953) et à l'expiration de chaque période subséquente de cinq (5) ans, la Cité aura le droit, après avis de six mois donné à la Compagnie, dans les douze mois qui précéderont immédiatement le vingt-quatre (24) mars mil neuf cent cinquante-trois (1953), ainsi qu'après pareil avis de six mois et aux mêmes conditions, à la fin de chaque cinq années subséquentes, de s'approprier la voie ferrée de la Compagnie ainsi que les immeubles et dépendances, le matériel et les voitures lui appartenant et nécessaires à l'exploitation de la dite voie ferrée, située dans la Cité et en dehors, en payant la valeur qui sera fixée par des arbitres et dix pour cent (10 p. c.) en sus de l'estimation. Lesdits arbitres seront nommés comme suit: un par la cité, un par la Compagnie et le troisième par un juge de la Cour supérieure."

## En Palestine

### Jérusalem serait déclarée ville ouverte

fusillade a crépité aujourd'hui à plusieurs endroits de la ville — Demande faite par le gouvernement palestinien aux autorités religieuses — Barricades élevées à Jaffa

Jérusalem, 14 (A.P.) — La fusillade a crépité aujourd'hui à une demi-douzaine d'endroits à Jérusalem, coûtant la vie à deux Juifs et en blessant 3 autres. On a entendu trois explosions qu'on suppose être causées par des attaques juives contre des postes arabes, mais la police reste muette.

Deux Juifs ont été atteints au cours d'une fusillade dans la colonie allemande, régie par les Britanniques. Un autre a été tué au voisinage de la ville, et deux autres blessés dans le quartier Montefiore. Un Juif blessé hier est mort à l'hôpital, ainsi qu'un soldat britannique. Cela porte le nombre des victimes à 714.

Le gouvernement palestinien a demandé aux autorités religieuses tant chrétiennes que musulmanes et juives, de s'unir pour proclamer Jérusalem "ville ouverte", et pour empêcher toute prolongation de l'effusion de sang.

L'armée se prépare à procéder à l'évacuation des 1,500 Juifs toujours cernés dans les Vieux Murs par les Arabes. Il y avait autrefois 4,000 Juifs dans ce quartier, beaucoup en sont déjà partis. Il faut mettre un terme à cette situation paradoxale, de la Ville Sainte, hérissée de barbelés, criblée de fusils sur tous les minarets et les synagogues, et retentissante de l'éclatement des bombes.

Jaffa, 14 (A.P.) — Les rues de ce port 100% arabe sont remplies de Syriens, Transjordaniens et Iraquiens, dans l'attente des ordres qui les lanceront à l'attaque de la cité juive de Tel-Aviv.

Les Juifs ont élevé des barrières avec sacs de terre pour se défendre et se préparent à recevoir les assaillants avec des grenades et des mitrailleuses. Tel-Aviv est en effet la clé de la puissance juive en Palestine, et son symbole. C'est la capitale du futur Etat juif libre. Tant qu'elle subsiste, le partage reste possible. Les Arabes le savent, et tant qu'ils ne se seront pas emparés de Tel-Aviv, ils ne seront pas les maîtres en Palestine.

## En Syrie

Damas, Syrie, 14 (A.P.) — Le ministre de la défense, Ahmed Sharabati, a dit hier soir qu'une armée populaire arabe, régulièrement entraînée, envahira le mois prochain la Palestine pour en balayer le sionisme. (D'autres sources parlent du 15 mai). — "Ce sera, dit-il, une guerre légitime et honorable" pour défendre les droits de nos frères arabes. Tout se passera loyalement, conformément aux lois de la guerre.

re, siégeant dans et pour le district de Montréal.

"Au cas où la cité se prévaudrait du droit qui lui est conféré en vertu de cet article, il est convenu que l'évaluation de trente-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille, deux cent quatre-vingt-cinq dollars (\$36,286,295) établie par le présent contrat, ne devra en aucune façon lier les arbitres relativement à la détermination du prix d'achat qui devra être payé par la cité."

"Le prix d'achat comprendra aussi tous les privilèges, droits ou concessions (franchises) que la Compagnie posséderait dans toute municipalité où l'actif ainsi acquis sera situé, mais la cité ne paiera rien pour la valeur de ces privilèges, droits ou concessions (franchises) et la cité aura le pouvoir d'exploiter le réseau de tramways ainsi acquis par elle dans toutes les municipalités où il sera situé."

"Aucune municipalité autre que la cité de Montréal n'aura le pouvoir d'acquiescer le tout ou partie du réseau de la Compagnie". L'article 92.

## Six billets pour 25 sous

M. Camille Côté, député provincial de Sainte-Marie, déclare qu'il s'opposera énergiquement à la majoration des prix du transport par tramway et autobus. M. Côté dit avoir reçu une requête signée par plus de cent contribuables, réclamant plutôt l'abaissement des tarifs à six billets pour 25 cents.

On y propose, qu'advénant un refus de la Compagnie, une compagnie d'autobus s'organise pour faire concurrence à la Montreal Tramways.

## L'INFLATION

### Le prix du beurre serait contrôlé; le lait augmente de 1 cent la pinte

Le cabinet fédéral prendrait très bientôt des mesures draconiennes pour enrayer la hausse du coût du beurre — La Commission d'industrie laitière de la province de Québec décrète une augmentation de 1 cent la pinte sur le coût du lait — Augmentation probable du prix du boeuf

Le cabinet fédéral a décidé de restaurer le plafonnement du prix du beurre et l'on croit qu'il agira immédiatement pour mettre sa décision en pratique, après en avoir pris de source certaine, hier soir. Une déclaration serait faite à ce sujet d'ici 24 heures par un représentant du gouvernement.

Il apparaît que le prix de plafond sera légèrement plus bas que le prix actuel qui est de 73 cents la livre.

Selon un informateur digne de foi, le cabinet songerait déjà depuis quelque temps à réimposer le contrôle sur le prix du beurre et que depuis il a étudié de nombreuses mesures destinées à combattre l'inflation. Le gouvernement, dit-on, s'empresse à agir, parce qu'il craint la pénurie qui normalement sévit au cours des mois de mars et avril et qui entraîne nécessairement une augmentation du coût du beurre.

Hier, le cabinet fédéral a siégé toute la journée. On n'a pu connaître la nature exacte des débats mais de toute part l'on affirme qu'ils ont porté sur l'inflation et les moyens de la combattre.

La consommation du beurre s'élève actuellement à 4,000,000 de livres par mois au-dessus de la plus haute consommation sous le régime du rationnement. La ration individuelle était alors de 7 onces et quart par semaine et aujourd'hui elle atteint 11 onces environ.

«En décembre la production du beurre de crémère a été de 10,332,000 livres à comparer à 10,253,000 livres pour le mois correspondant de 1946.

Le gouvernement, dit-on, s'empresse à agir, parce qu'il craint la pénurie qui normalement sévit au cours des mois de mars et avril et qui entraîne nécessairement une augmentation du coût du beurre.

## Le prix du lait

La Commission de l'industrie laitière publiait hier soir un communiqué qui a corroboré les dires de certaines péches qui affirmaient que le prix du lait serait augmenté, à compter du 17 janvier, d'un cent la pinte, au profit du producteur.

Ainsi donc à Montréal le lait, à partir de mardi prochain se vendra 17½ cents la pinte pour les clients réguliers des distributeurs qui se servent de bons ou achètent le lait en grande quantité et 18 cents pour ceux qui l'achètent à l'unité.

## Seconde augmentation en deux mois

Cette décision, bien qu'attendue, a créé tout un émoi. C'est la seconde augmentation en deux mois, la dernière hausse étant devenue effective le 15 novembre dernier. Aussi, les protestations affluent-elles à Québec. L'Association canadienne de l'électorat féminin, présidée par Mme Thérèse F. Casgrain, a adressé, hier, un télégramme au premier ministre, M. Maurice Duplessis, protestant contre la nouvelle augmentation du lait.

Voici le texte du message de Mme Casgrain: "Après avoir fait des recherches sur la hausse des prix dans les produits laitiers notre association constate que chaque majoration dans le prix du lait en réduit la consommation. Ceci est désastreux, tant au point de vue de la santé publique, surtout de celle des enfants, qu'au point de vue économique. Vous admettez avec nous que le groupe des petits salariés ne peut subir de nouvelles privations ni grever davantage le budget familial. Nous vous prions donc d'intervenir sans tarder pour arrêter cette nouvelle hausse annoncée dans le prix du lait et pour exiger un examen public de tous les prix dans l'industrie laitière, comme vous venez de le faire dans la récente affaire de la Montreal Tramway."

L'Association canadienne de l'électorat féminin, par Thérèse F. Casgrain, présidente.

De son côté la Ligue des consommateurs de Montréal a télégraphié au premier ministre et au ministre de l'Agriculture: "Nous protestons vigoureusement contre la hausse projetée du prix du lait. La santé de nos enfants souffre déjà et une nouvelle hausse les menacera davantage. Le peuple de cette province s'irrite d'être toujours forcé au-delà de son endurance à force de s'inquiéter du bien-être futur de la famille. Une hausse nouvelle ne rapportera rien au producteur, en ce que la consommation diminuera davantage, alors que le lait deviendra une denrée de luxe dans la diète nationale."

Plusieurs distributeurs ont déclaré hier que cette augmentation serait désastreuse à leur commerce. A la suite de la hausse du 15 novembre, ont-ils déclaré, nos ventes ont diminué de 8 pour cent. Il se pourrait bien que cette nouvelle augmentation entraîne une grève des consommateurs.

La nouvelle augmentation portera à \$4.10 le cent livres le prix que les fermiers recevront pour leur lait. Actuellement ils reçoivent \$3.92.

## Augmentation du prix du boeuf?

Toronto, 14 (C.P.) — Les ménagères poursuivent leur grève dirigée contre le bœuf à 80 cts la livre et autres viandes dont les prix ont sensiblement augmenté la semaine dernière tandis que les producteurs de bœuf président que les prix de cette viande augmentent de 10 à 15 pour cent d'ici peu.

Le vice-président de l'Association des producteurs de bœuf de l'Ontario, M. B. B. Warnica, a déclaré qu'il prévoyait une augmentation "presque immédiate" de 10 à 15 pour cent dans le prix du bœuf. Il a ajouté que les producteurs auront besoin d'un moins \$2.00 de plus par cent livres, ce qui porterait leurs prix à \$19.50. Actuellement sur le marché de Toronto le bœuf est payé \$17.50 le cent livres.

## Des milliards pour l'aviation des Etats-Unis

La Commission consultative veut que le pays soit préparé contre une attaque atomique

Washington, 14 (A.P.) — La Commission consultative aérienne créée par le Président Truman a déclaré hier soir que le gouvernement doit accorder des milliards à la création d'une force aérienne suffisante pour défendre le pays contre une attaque atomique. Le programme aérien prévu pour les prochaines années est "totallement insuffisant". Il est nécessaire de doubler, d'ici la fin de 1949, le nombre existant de 3,500 avions de combat. Le budget de l'armée de l'Air pour 1948 devrait être de \$4,150,000,000 (ce qui implique plus d'un milliard d'augmentation sur le budget prévu), et en 1949, de \$5,450,000,000. Les experts réclament en outre un budget supplémentaire de \$192,000,000 pour l'équipement aéronautique en 1948, et le double pour 1949.

"Si nous ne pourrions respirer librement. Mais nous ne nous dissimulons pas que nous ne serons dans un état de sécurité véritable que si l'institution même de la guerre est abolie, et remplacée par un régime international de paix mondiale."

## Barbara Ann Scott à l'honneur

La jolie patineuse canadienne se classe première sur 20 concurrentes à la fin de quatre épreuves

Prague, 14 (C.P.) — Barbara Ann Scott, championne mondiale au patinage de figure, semble hier sur la voie d'obtenir pour la deuxième fois le championnat européen qu'elle décrochait il y a un an à Davos Platz, Suisse.

Notre compatriote de 19 ans s'est classée première d'un groupe de vingt concurrentes, à la fin de quatre épreuves difficiles qui eurent lieu hier après-midi. Six des sept juges lui accordèrent la première place, tandis que le septième, un Anglais, lui donna le neuvième rang. Ajoutons que le Britannique a porté en tête du classement sa compatriote Jeannette Altwegg, que les autres juges classent deuxième.

Une compilation non officielle des points donne le résultat suivant: Barbara Ann Scott, 325.5; Jeannette Altwegg, 316 et Jirina Neklova, de Tchécoslovaquie, 312.

On rapporte que la glace était mauvaise, qu'il venait et que Mlle Scott aurait déclaré, à la fin des épreuves, qu'elle fut assez embarrassée par les conditions mauvaises de la température.

## Un hôtel flambe: 1 mort, 1 blessé

Washington, 14 (A.P.) — Une personne a perdu la vie pendant qu'une autre était blessée à la suite d'un incendie qui eut lieu dans un hôtel proche de la Maison-Blanche. Les officiels déclarent que le feu a été maîtrisé une heure après que l'alerte eut été sonnée. Les résidents de l'hôtel furent évacués le bâtiment en raison de l'épaisse fumée qui envahit les six étages.

## 5,500 mineurs en grève dans l'ouest du pays

Ils exigent \$14 par jour pour les mineurs travaillant en surface et \$17 pour les autres

Calgary, 14 (C.P.) — Les lignes de piquetage seules étaient en branle ce matin aux abords de plusieurs mines de charbon de l'Alberta et de deux autres de la Colombie canadienne où 5,500 mineurs font une grève non autorisée depuis hier espérant être rejoints par 3,500 autres mineurs.

La grève a débuté hier dans le district de la Passe du Nord de Corbeau à la suite de la rupture des négociations entre le district No 18 de l'Union des mineurs unis d'Amérique et les opérateurs. L'union demandait un salaire de base de \$14 par jour pour les mineurs travaillant en surface et une augmentation de \$3.00 par jour pour les autres mineurs.

De plus, l'union demande que l'allocation de trois cents par tonne versée au fonds de secours aux mineurs soit paré à sept cents.

L'arrêt de travail s'est répandant rapidement. Au moins douze mines ont été fermées hier dans les centres de Drumheller et de la Passe du Nord de Corbeau en Alberta. L'on croit que six autres mines seront fermées aujourd'hui.

Plus tard hier soir environ 500 mineurs des Rapides Blancs et de Wellington-Sud, dans la banlieue de Nanaimo, sur l'île de Vancouver, ont quitté leur travail.

## A Québec

### Vingt-quatre projets de loi et sept motions

L'ordre du jour à la session provinciale est chargé — Huit millions de plus pour les cultivateurs — Les relations fédérales-provinciales — Le problème du logement

Québec, 14. (De notre correspondant parlementaire) — L'Assemblée législative se mettra à la tâche, dès cet après-midi, immédiatement après la lecture du discours du trône.

L'ordre du jour, que l'on nous a remis ce matin, en dit long sur les intentions du gouvernement à ce sujet. Il n'y aura aucun répit: les députés recevront dès aujourd'hui communication de vingt-quatre projets de loi et de sept motions, sans parler des autres articles mis à l'ordre du jour.

Voici, dans l'ordre où ils sont présentés, les principaux projets de loi qui subiront peut-être la première lecture d'ici vingt-quatre heures, si on suspend le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Duplessis propose une loi relative à la loi concernant les relations provinciales-fédérales (on n'en connaît pas plus long pour le moment sur cette loi, qui sera peut-être de première importance);

M. Dussault propose une loi "accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement";

Dans le même ordre d'idée M. Duplessis propose une loi pour améliorer les conditions de l'habitation; et une autre instituant une enquête sur le problème du logement, des problèmes qui intéressent la classe

## Les Etats-Unis sont menacés par l'inflation

Paroles du président Truman devant le Congrès américain

Washington, 14 (A.P.) — Le président Truman a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis étaient actuellement menacés par l'inflation à la suite d'une sérieuse débauche de dépenses dans l'industrie.

Le président prononce ces mots devant le Congrès américain; ce Congrès est dominé par les républicains. M. Truman a demandé à nouveau l'application du plan anti-inflationniste qu'il propose depuis novembre dernier et qui lui fut refusé à cette date par le Congrès. D'autre part le président a demandé aux industriels d'arrêter autant qu'ils le peuvent la montée des prix.

Le président a aussi demandé aux unions de travailleurs de se modérer dans leurs demandes d'augmentation de salaire.

Le président a en outre insisté au cours de son discours pour que les impôts sur le revenu ne soient pas supprimés comme ont l'intention de le faire les républicains. Il désire que les \$7,500,000,000 de surplus de trésor de cette année soient utilisés pour diminuer la dette nationale.

corde aux hôpitaux des subventions spéciales pour organiser des bibliothèques; et qu'il établisse "un système d'allocation spéciale pour les tuberculeux durant leur traitement et le chômage qui en est ordinairement la conséquence".

M. Morin réclame aussi l'ouverture à Québec d'une "école des arts graphiques afin d'aider par l'industrie de l'imprimerie".

## L'ordre du jour

Voici maintenant le texte intégral de l'ordre du jour, tel que soumis ce matin:

1. A trois heures de l'après-midi, M. l'Orateur prend le fauteuil;
2. A la réception d'un message du lieutenant-gouverneur, M. l'Orateur et les députés se rendent à la barre du Conseil législatif;
- 3.—Communication des notifications, certificats et rapports reçus par l'Orateur du président général des élections. — M. l'Orateur;
- 4.—Présentation d'un bill. — M. Duplessis.
- 5.—Rapport au sujet du discours du trône. — M. l'Orateur.
- 6.—Prise en considération du discours du trône. M. Duplessis.
- 7.—Nomination des comités permanents. — M. Duplessis.
- 8.—Nomination d'un comité spécial chargé de dresser une liste des membres de chaque comité permanent. — M. Duplessis.

## M. Norman Robertson à la Société royale

Londres, 14 (C.P.) — M. Norman Robertson, haut-commissaire canadien au Royaume-Uni, était l'un des 16 membres qui ont été récemment élus membres de la Société Royale, annoncée aujourd'hui. Les autres Canadiens qui ont reçu le même honneur sont: M. J. G. Robertson, commissaire canadien de l'Agriculture, et M. L. B. Jacques, professeur de physiologie à l'Université de Saskatchewan.

## Le tramway

### Le prix des billets n'augmenterait pas

M. Duplessis fera tout en son pouvoir pour empêcher cette hausse — L'élection de Cartier s'en vient... de même que les élections générales

Nous apprenons de source bien informée que le prix des billets de tramway n'augmentera pas. M. Duplessis fera tout en son pouvoir et ira même jusqu'à mettre son siège en jeu pour empêcher la hausse du prix des billets, ce qui augmenterait son capital politique. En combattant la "Montreal Tramways", l'Union Nationale gagnerait des suffrages dans la ville de Montréal. On sait qu'aux dernières élections, les Montréalais avaient plutôt favorisé les libéraux et que même un certain ministre actuel avait eu de la difficulté à se faire élire. Nous apprenons, d'autre part, que M. Duplessis aurait retardé indéfiniment la date des élections complémentaires dans Saint-Louis, parce qu'il craignait de ne pouvoir y faire élire son représentant. Dès que la situation des tramways aura été réglée d'une façon définitive, M. Duplessis ordonnerait aussitôt la tenue d'élections complémentaires dans Montréal-Saint-Louis. Si le représentant de l'Union Nationale était élu, nous aurions alors des élections provinciales à brève échéance.

## En France

### Bataille à coups de poing à l'Assemblée nationale

Le communiste Duclos veut obtenir le poste de premier vice-président de l'Assemblée

Paris, 14 (A.P.) — L'autorité légale de l'Assemblée nationale a été mise en danger aujourd'hui, au cours de la session de réorganisation intérieure de l'Assemblée, du fait du boycottage communiste de ses bureaux, d'un tollé général, et même d'une bagarre à coups de poings.

La dispute s'est élevée au sujet de l'élection du premier vice-président de l'Assemblée, poste très important, puisqu'il s'agit de remplacer éventuellement le président, M. Edouard Herriot, âgé de 76 ans, et malade.

Au cours d'une réunion préliminaire, les partis non-communistes se mirent d'accord sur le nom de Max Lejeune, socialiste, à la place de Jacques Duclos, communiste, auquel on laisserait le poste de second vice-président. Mais Duclos, quittant la salle, déclara que son parti boycotterait tout le fonctionnement administratif de l'Assemblée s'il n'obtenait pas le poste principal. Or l'Assemblée ne peut fonctionner, selon la constitution, si les communistes ne sont pas représentés dans ses bureaux. Tous les partis doivent y avoir participation. Or le parti communiste est le parti le plus puissant à l'Assemblée.

Herriot avait réuni 317 voix contre 124 au communiste Raoul Caillaud. Son élection avait aussi donné lieu à une discussion tumultueuse et à des bousculades, surtout lorsque Marcel Cachin, 78 ans, avait critiqué le gouvernement pour son refus de reconnaître les demandes du Viet Nam communiste en Indochine.

## Hausse de traitements à l'hôtel de ville

Le Comité exécutif a terminé la révision du traitement des hauts fonctionnaires de l'hôtel de ville, mais qui ne sont pas directeurs de services. L'Exécutif a décidé d'accorder une augmentation générale à ces employés de grades élevés. Le tour des directeurs de services viendra bientôt.

Cette révision des salaires a pour objet de corriger une situation anormale et injuste créée à la suite des récentes sentences arbitrales. Il se trouve que des

subalternes sont mieux rémunérés que certains de leurs supérieurs. Des assistants-directeurs de départements reçoivent un salaire de 100,000 francs, tandis que quelques-uns de leurs inférieurs, parce que ces derniers profitent du fait qu'ils font partie des syndicats ouvriers et des conventions collectives, tandis que les officiers supérieurs ne bénéficient pas de cet avantage.

Les décisions arbitrales ont attribué une hausse de 10 pour cent aux employés syndiqués.

**Lesage présente**  
Un choix exclusif  
de  
**PIANOS**



**VIRTUOSE**

La qualité musicale de ce modèle en plus de son charme classique, lui a donné une grande renommée parmi les pianos de qualité. La simplicité est la note dominante de ce piano fabriqué à la façon "Hepplewhite". La justesse et la douceur de son "Virtuose" indiquent le soin méticuleux mis à la fabrication de chaque instrument.

PRIX SUR DEMANDE  
Livraison immédiate de certains modèles.

**PIANOS LESAGE LIMITEE**  
Maison fondée en 1891  
Sainte-Thérèse, Qué.

Pour plus de renseignements, écrivez à la fabrique même, ou téléphonez à Sainte-Thérèse, au numéro 27 W.

## CARNET MONDAIN

## CAUSERIE

"Le moulin à vent", sous la direction de Mme Germain Boudock, du Soleil, de Québec, reprendra ses activités samedi, le 17 janvier, alors que Mme Odette Oliny, de Montréal, sera la conférencière invitée. Mme Oliny a choisi un sujet bien français: "Rose, Bertin, marchande de modes de Marie-Antoinette". Mlle Marguerite Paquet, mezzo-soprano, exécutera un programme de chant, accompagnée au piano par Mlle Cécile Bedard.

## PROCHAINS MARIAGES

On annonce pour samedi, le 31 janvier, le mariage de Mlle Cécile Roque, fille de M. et Mme François Roque, décédés, avec M. Georges Girard, fils de M. Adolphe Girard, et de Mme Girard, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle de la basilique. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Fernande Desjardins, fille de M. Raoul Desjardins et Mme Desjardins, décédée, à M. André Jacques, fils de M. et Mme Wilfrid Jacques. Le mariage aura lieu le 31 janvier, à 10 h. a. m., à l'église du Sacré-Coeur de Jésus.

## L'aide aux retraites fermées

Les Trois-Rivières, 14. (D.N.C.) — La souscription en faveur de l'aide aux retraites fermées féminines vient de s'ouvrir dans la ville du Cap-de-la-Madeleine et elle a débuté sous les plus heureux auspices par une souscription de \$2,000 de la part de Emery Massicotte et Fils, propriétaires de plusieurs établissements industriels et commerciaux de cette ville.

M. Emery Massicotte dirige ces établissements avec ses fils: MM. Robert, Jules et Clément Massicotte.

## Votre Bébé et Vous

par Blanche Bazinet

Quand votre bébé atteint l'âge de quatre mois, un baby-parc devient pour ainsi dire indispensable. Si vos moyens ne vous permettent pas d'en acheter un, demandez à votre mari d'en construire un — de préférence avec plancher surélevé pour protéger bébé contre les courants d'air à niveau du plancher à l'intérieur et le terrain froid à l'extérieur. Dans un baby-parc, bébé peut s'amuser pendant des heures et vous donner le temps de faire votre travail. Il peut aussi développer ses muscles comme il le veut et quand il le veut. Avant de mettre bébé et ses jouets dans le baby-parc, placez un coussin épais sur le plancher et, par-dessus cela, un drap de caoutchouc puis un drap ordinaire. Ne l'encouragez pas à faire des exercices. Il vaut mieux le laisser tirer et s'asseoir de lui-même.

A peu près à la même époque où votre bébé est prêt pour un baby-parc, il est probable qu'il est également prêt à prendre des aliments solides. Vous trouverez alors que les 22 variétés d'Aliments Heinz pour Bébé sont un véritable bienfait pour les mamans. Soigneusement sélectionnés parmi les plus beaux ingrédients... cuits de façon à conserver leurs sels minéraux et vitamines à un haut degré... et passés au tamis pour avoir une consistance lisse et uniforme... les Aliments Heinz pour Bébé sont faciles à avaler, faciles à digérer. Et, quand votre médecin suggère des aliments de consistance plus grossière, les 12 variétés d'Aliments Heinz pour Enfants continuent d'assurer une nourriture saine et appétissante pour le menu de bébé.

Aliments HEINZ Pour Bébé et Pour Enfants

## Feuilleton du "Devoir"

## MANOIR

de CHARLES SILVESTRE

37. (Suite)

Il se mit à marcher turlessement de long en large, la robe flottante et le bonnet en bataille. Quand il passait près des fenêtres il guignait la campagne de Porat qu'un soleil sans nuage éclairait en présageant l'été de saint Martin. Il s'efforçait de voir les dernières hirondelles de la saison couper le ciel au bord des croisées; il fut bien fâché d'apercevoir Galeran qui montait un palefroi auprès de Viviane assise sur un jument blanche. La comtesse de Maulde les accompagnait, menant leurs petits chevaux espagnols vers la forêt où l'automne allumait les arbres.

Il étouffa un juron tandis que s'avancait le sénéchal.

— Tu me vois seul à démolir la lugubre affaire, dit-il avec

beaucoup d'agreur qui venait en partie du bouef à l'ail. On ne veut pas entendre parler du crime, on s'en va aux doux plaisirs. C'est juste. Je porterai toute la charge. Nul honneur sans poids. Qu'as-tu fait de nécessaire, depuis ce matin? Cragnasse même m'abandonne et va priver dévotement le Ciel au lieu de me secourir la pauvre terre.

— J'ai fouillé le gîte, déclara Justin, saisi les parchemins de comptes, et trouvé ceux qui regardent votre auguste personne.

— Haie! haie! il faut les brûler sans retard. Je ne dois plus rien, et jusqu'à ce moment fatal, le Lombard me devait la vie, le plus précieux des biens; mais garde les papiers où le nom des emprunteurs est inscrit. Ils t'empêcheront en temps utile.

— Ceux qui doivent le plus, ce sont Théobald, le bon hôtelier;

Rupert, l'armurier; Renaud, le marchand de laine. Une fille, appelée Luciane, une ribaude inoffensive est aussi redevable. Les uns et les autres ont signé pour des sommes qui varient de quelques marcs d'argent à deux agnels d'or.

— Nous les entendrons. Haie! haie!... Ils savent avant moi-même que ce malheureux vieillard était formé jusqu'à la moelle pour l'usure.

— Il prêtait une pièce d'argent en retenant tout de suite! moi-même.

— Haie! haie!... e lui croyais moins de dents, à son âge. As-tu bien visité de nouveau les croisées, frappé au sol, aux nattes, tapé, tapé pour saisir si quelque creux bien dissimulé ne cachait pas un magot? As-tu cherché si des trappes n'étaient pas adroitement cachées? As-tu palpit toutes choses, examinées, supputées?

— Tout d'abord, j'ai dû faire brûler du sucre sur une pelle rouge. Les odeurs me piquaient les yeux. J'ai fait épapiller l'ignoble paillasse; les coffres ont été soigneusement ouverts, les guenilles secouées; les escabeaux avaient peut-être les pattes creuses, je les ai brisées ainsi que les pieds du mauvais lit.

— Tu reviens bredouille, je le devine à la pâleur de ton nez.

## Du directeur de théâtre au professeur de chant

M. Charles Goulet à la Société d'étude et de conférences — Intermèdes musicaux par Mlle Dolorès Drolet, MM. Jean-Marie Beaudet, Georges Savaria et Louis Bourdon

C'était la reprise des conférences hebdomadaires de la Société d'étude et de conférences hier après-midi au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor.

"Hors-d'œuvre en chef de sol" tel était le titre de la causerie donnée par M. Charles Goulet, co-directeur des Variétés lyriques et fondateur et directeur des Disciples de Massenet.

La causerie sur des sujets multiples a été coupée d'intermèdes musicaux par Mlle Dolorès Drolet, soprano, M. Georges Savaria, pianiste, M. Louis Bourdon, baryton, M. Jean-Marie Beaudet, ténor. Ce programme artistique a été des plus intéressants; les rapais de l'auditoire ont exprimé leur admiration aux musiciens.

Après avoir remarqué qu'il débutait hier comme conférencier, M. Charles Goulet n'en a pas moins su captiver l'attention de son auditoire en l'entretenant des différents aspects de la carrière qu'il a si brillamment poursuivie jusqu'ici, de ses souvenirs de chanteur et de voyages, etc., etc.

Le directeur de théâtre, souligne en résumé le conférencier, c'est l'homme qui unit le mieux, dans la société, le mépris et l'amitié. Exposé à toutes les amourosités et critiques il est cependant courtois et flatte par tous ceux qui comptent sur lui pour assurer leur succès. Le metteur en scène est au service de tous, il rend la vie aux personnages, aide les acteurs dans leur travail, règle tous les détails; son travail vise à animer la troupe. Le conférencier donne ensuite le processus de la préparation d'une représentation lyrique, c'est-à-dire d'une opérette. Ce n'est pas une mince affaire, en partant des décors, des électri-

ciens et des costumes pour arriver à l'emploi des chanteurs en passant par les arrangements à prendre avec le gérant de l'orchestre, le maître de ballets et les répétitions jours et soirs. Sait-on qu'il en coûte entre \$20,000, et \$22,000, pour une seule représentation aux Variétés lyriques?

Au sujet des professeurs de chant, M. Goulet trouve cette désignation inacceptable, étant donné qu'on n'enseigne pas le chant mais qu'on doit enseigner à chaque élève à se servir de sa voix. En ce cas c'est plutôt un guide de la voix qu'on devrait dire qu'un professeur de chant. Il n'y a pas deux larynx pareils. Deux voix semblables. Parmi les facteurs de décadence vocale, le conférencier signale tout d'abord, le caractère des oeuvres modernes, écrites la plupart du temps dans l'ignorance complète des possibilités vocales et ensuite la littérature musicale. La recherche de la probité du son doit venir en premier par la culture de l'oreille. L'élève doit chercher à extérioriser sa voix plutôt que de la forcer. Crier n'est pas chanter. Tout être humain a une voix, bonne ou mauvaise. Personne ne sait, avant de la cultiver, s'il a une voix pour chanter ou non. Si vous avez le don du chant, l'intelligence musicale, même avec un larynx ordinaire vous avez des possibilités de devenir chanteur.

Le conférencier a terminé par des mots drôles, des anecdotes amusantes et un éloge enthousiaste des groupements comme la Société d'étude et de conférences, les Amis de l'Art, les chorales qui développent le goût des jeunes et les dirigent vers la recherche de la beauté.

G. B.

## L'oeuvre des retraites fermées

## CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS

Les Trois-Rivières, 13 (D.N.C.) — Quoique la campagne de souscriptions pour venir en aide aux retraites fermées féminines ne doit débuter officiellement que le 25 janvier à travers tout le diocèse, les organisateurs ont déjà recueilli une somme de \$13,552 provenant de souscriptions individuelles dont quelques-unes ont atteint jusqu'à un millier de dollars.

Parmi les souscriptions importantes recueillies dernièrement par l'organisateur, M. l'abbé Ovide Gagnon, citons celle du Dr J. A. Denoncourt, au montant de \$1,000, celle de Mme Laurent Létourneau, au montant de \$500, qui s'ajoute à un montant égal versé dernièrement par M. Létourneau.

Un bienfaiteur qui a voulu garder l'anonymat, a donné une somme de \$1,000 pour payer une chambre de retraite qui portera le nom de "chambre Manrèse".

Les organisateurs de la campagne sont heureux de l'accueil sympathique du public à leur appel et sont confiants de voir le fonds d'aide à l'oeuvre des retraites fermées féminines atteindre plusieurs dizaines de milliers de dollars.

## Poisson pour vendredi



Livraisons au détail vendredi 8.30 A.M. - 2.30 P.M.

PL. 8121

Filets d'aiglefin  
Truite de lac — Doré — Poisson blanc —  
Pétoncles — Saumon — Epurées — Flétan —  
Finnan Haddies — Morue — Crevettes —  
Homards.

Légumes  
Coeurs de céleri — Carottes — Betteraves —  
Patates — Champignons — Navets —  
Rhubarbe.

Toutes les variétés de fruits et de légumes  
"Zer-O-Pak" et "Bird's-Eye".

Gatehouse



Une amitié plutôt rare existe cependant entre "Duchess", un berger allemand et Leaping Lena, un lapin récemment accueilli au foyer. La bonne petite bête aux longues oreilles ne semble pas du tout effrayée par le gros chien.

## Association canadienne de l'électorat féminin

LA NOUVELLE HAUSSE ANNONCÉE DANS LE PRIX DU LAIT — LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE DUPLESSIS.

L'Honorable Maurice Duplessis, Premier Ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Après avoir fait des recherches sur la hausse des prix dans les produits laitiers, cette association constate que chaque majoration dans le prix du lait en réduit la consommation. Ceci est désastreux tant au point de vue de la santé publique, surtout de celle des enfants, qu'au point de vue économique. Vous admettez avec nous que le groupe des petits salariés ne peut subir de nouvelles privations, ni grever davantage le budget familial.

Nous vous prions donc d'intervenir sans tarder pour arrêter cette nouvelle hausse annoncée dans le prix du lait et d'exiger également un examen public de tous les prix dans l'industrie laitière, comme vous l'avez fait dans la récente affaire du Montréal Tramways.

L'Association canadienne de l'Électorat féminin.

Thérèse-F. CASGRAIN, présidente.

## BRONCHITE RHUMES

Soulagez vos souffrances avec le VICKS VAPORUB

Pour la poitrine

Pour soulager les poitrines douloureuses, essayez Mentholum. Ce baume célèbre agit rapidement et soulage l'inflammation, calme la douleur et facilite la respiration.

Pots et tubes 30c.

MENTHOLATUM

reconforte tous les jours

## PARTIE DE CARTES A LA FAMILIALE

La Guilde donnera sa partie de cartes mensuelle, mercredi, le 21 janvier, à 2 h., au No 805, Boucher, coin St-Hubert.

## EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.



## PARKAS

Rég. 16.50 pour hommes

Spécial jeudi 10.95

Parkas Mont Tremblant exclusifs à la maison Eaton, offerts à rabais pour vente rapide jeudi! De coupe très ample pour laisser entière liberté de mouvements! Confectionnés de gabardine de coton réfractaire au vent et à l'eau, entièrement doublés de coton daim. Fermeture éclair, capuchon amovible garni de fourrure. Tailles 36 à 45.

Chalet du ski, au quatrième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

— Je ne voudrais pas être sous ta coupe, s'écria le comte Richard en riant jaune aux regards flamboyants du sénéchal. Haie! haie! Je me demande si je n'ai pas une peccadille sur la conscience quand tu me regardes.

— Sans appuis, la justice est boiteuse, reprit sans broncher le sénéchal. Les animaux ne peuvent la rendre, c'est pourquoi ils sont inférieurs. Un chat tigre, un loup se jettent tout de suite aux animaux qui viennent à manger dans leurs domaines. Ils les tuent sans leur accorder un petit moment pour souffler, une trêve; et même ils se dévorent quelquefois entre eux, sans aucun procès. En ce monde des animaux, aucune recherche de la vérité, aucun droit ni chevalerie, monseigneur. Je roule ces pensées dans ma tête, pardonnez-moi. Faut-il tuer du chatot pour un premier interrogatoire l'accusé?

— Attendez à demain, je te prie. Je vais convoquer les témoins et méditer davantage. Peut-être irai-je adjoindre le meurtrier dans son cachot, avant ce soir. Comment trouvez-vous sa nouvelle résidence?

— d'ailleurs

## Horaire des spectacles

**SAINT-DENIS :**  
 "Fievers"  
 12 h. 3 h. 13 h. 6 h. 21 h. 9 h. 44.  
 "Le Cabaret du grand large"  
 1 h. 32, 4 h. 55, 8 h. 18.

**CINEMA DE PARIS :**  
 "Pierre et Jean"  
 12 h. 2 h. 4 h. 6 h. 50, 7 h. 20, 9 h. 40.

**LOEWS :**  
 "Road to Rio"  
 10 h. 10, 12 h. 26, 2 h. 47, 5 h. 06, 7 h. 25, 9 h. 50.

**PALACE :**  
 "This Time for Keeps"  
 10 h. 10, 12 h. 26, 2 h. 42, 4 h. 58, 7 h. 14, 9 h. 30.

**CAPITOL :**  
 "Singapore"  
 10 h. 31, 12 h. 51, 3 h. 11, 5 h. 31, 7 h. 51, 10 h. 11.

**PRINCESS :**  
 "The Long Night"  
 10 h. 05, 1 h. 20, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.

**ORPHEUM :**  
 "Two Blondes and a Red Head"  
 11 h. 45, 2 h. 40, 5 h. 35, 8 h. 35.

**JEANNE D'ARC :**  
 "Jeannette"  
 11 h. 40, 3 h. 04, 6 h. 28, 9 h. 52.

**LE JOURNAL :**  
 "Le journal tombe à cinq heures"  
 9 h. 55, 1 h. 19, 4 h. 43, 8 h. 07.

**IMPERIAL :**  
 "Thief of Bagdad"  
 12 h. 14, 3 h. 27, 6 h. 40, 9 h. 53.

**OVER THE MOON :**  
 10 h. 20, 2 h. 05, 5 h. 16, 8 h. 29.

## Gazette artistique

## Cinéma

**SAINT-DENIS :** Fievers, avec Tino Rossi, Madeleine Sologne, Jacqueline Delubac et Ginette Leclerc; Le cabaret du grand large, avec Sessue Hayakawa, Suzy Prime.

**CINEMA DE PARIS :** Pierre et Jean, avec Renée Saint-Cyr et Jacques Dumesnil.

**LOEWS :** Road to Rio, avec Bing Crosby, Dorothy Lamour et Bob Hope.

**CAPITOL :** "Singapore" avec Fred MacMurray et Ava Gardner.

**CARTIER :** Michèle Morgan dans La loi du Nord; Pierre Brasseur dans L'arche de Noé.

**OUTREMONT :** Variety Girl avec Bing Crosby, Bob Hope, Dorothy Lamour, Gary Cooper, Barbara Stanwyck; Romy Calhoun dans Adventure Island en technicolor.

**ORPHEUM :** "Jeannette" avec Michèle Alfa et Saturnin Fabre; "Le journal tombe à 5 heures" avec Pierre Fresnay, Pierre Larquey, Marie Déa et Pierre Renoir.

**PRINCESS :** "The Long Night" avec Henry Fonda et Barbara Bel Geddes.

**IMPERIAL :** "The Thief of Bagdad" en technicolor, avec Conrad Veidt, Sabu et June Duprez.

**BEAUBIEN :** "Tu seras mon mari", avec Sonja Henie et John Payne; "Claudia", avec Dorothy McGuire et Robert Young.

**CHATEAU :** Tino Rossi dans Deslins; Pierre Duman dans Ma nouvelle amie.

**CREMAZIE :** Honeydew, avec Shirley Temple et Franchot Tone; Moss Rose, avec Victor Mature et Peggy Cummins.

**ELECTRA :** Black Mail, avec William Marshall et Ricardo Cortez; My Dog Sheep, avec Tom Neal; Homesteaders of Paradise Valley, avec Alan Lane.

## CANADIAN CONCERTS &amp; ARTISTS, INC.

présente  
**VEN. 23 JANVIER**  
 GYMNASSE SIR CURRIE  
 475 av. des Pins O.  
**L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE de DETROIT**  
 100 musiciens  
 avec son chef régulier  
**KARL KRUEGER**  
 Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.00, \$4.50.  
 taxe incl. Es. vente ch. Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est. et Hartney, 1180 Ste-Catherine ouest.  
 Les commandes postales doivent être adressées à Canadian Concerts & Artists, Inc., 711 Edifice Castle, Montréal.

**ALFA FABRE**  
 12 h. 3 h. 13 h. 6 h. 21 h. 9 h. 44.  
 "Le Cabaret du grand large"  
 1 h. 32, 4 h. 55, 8 h. 18.

**LOEWS**  
 2e SEMAINE  
 BING CROSBY • BOB HOPE  
 "ROAD TO RIO"

**PALACE**  
 2e SEMAINE  
 "THIS TIME FOR KEEPS"  
 — En couleurs —

**CAPITOL**  
 A L'AFFICHE  
 FRED MACMURRAY  
 "SINGAPORE"

**PRINCESS**  
 A L'AFFICHE  
 "LONG NIGHT"  
 — Aussi —  
 "Two Blondes and a Red Head"

**IMPERIAL**  
 A L'AFFICHE  
 "THIEF OF BAGDAD"  
 — Aussi —  
 "OVER THE MOON"

## Mary Pickford à l'hôtel de ville

Patronne d'honneur de la campagne en faveur des enfants nécessiteux du monde — En excellent français

Mme Mary Pickford, qui fut grande vedette du cinéma, a rendu visite à l'hôtel de ville hier après-midi. Elle y a été officiellement accueillie par le maire suppléant, M. Israël Morin, en l'absence du maire Houde, retenu ailleurs.

Plusieurs invités assistaient à la réception dans les salons de la mairie. On remarquait les membres montréalais du comité de souscription en faveur de l'enfance nécessiteuse du monde, et de nombreux curieux attirés par la personnalité de l'ancienne "star" du film muet.

Mme Pickford est la patronne d'honneur du "Comité national d'aide aux enfants nécessiteux du monde". Elle est venue au Canada, car elle habite Hollywood, pour présider à l'ouverture officielle de la souscription.

Mme Pickford a naturellement signé le livre d'or municipal, comme c'est l'habitude pour une visiteuse de cette classe. Elle a accompli cette formalité avec la grâce qui lui est naturelle, et cela sous les yeux des multiples photographes et cinégraphes accourus pour la circonstance.

M. Michel Normandin, au nom du comité, a fait les présentations individuelles d'usage auprès de Mme Pickford, puis l'amphytrion a fait servir un vin d'honneur. A diverses reprises, Pickford a fait usage du français lorsqu'elle croyait mieux comprise des invités ou pour bien marquer qu'elle se savait dans un milieu à majorité française. Et le français de Mme Pickford est excellent.

## Cinq pièces en un acte, salle du Gesù

Le programme définitif des Compagnons, lauréats du Festival dramatique national 1947, pour leur premier spectacle de 1948, salle du Gesù, les 31 janvier, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 février, se composera comme suit: "C'était l'histoire", de Jacques Tournier, fantaisie burlesque; "Jofroi", de Jean-Pierre Grenier, d'après Giono, paysannerie; "La goutte de miel", "Au Paradis", ou "Les quatre vieux", et "Les noces imprévisibles", trois jeux de Chancercel. Soit un menu de cinq pièces en un acte, avec costumes, musique, danses, pantomime, tour à tour dans la veine parodique, drôlatique ou tragique, gamme très étendue et très diversifiée, où les Compagnons trouveront occasion, sous la direction du R. P. Emile Legault, de manifester tous les aspects de leur formation scénique.

Chez Chancercel, animateur depuis toujours du jeu scénique renouvelé, de l'interprétation stylisée, de l'abolition de la rampe pour le rapprochement de plus en plus intime de l'acteur et du spectateur, on est allé chercher trois thèmes de travail d'équipe. "Au Paradis" est une toute petite chose, une sorte de parade de quatre vieillards devant l'ange de la Mort, parade sans vanité, désignée au contraire devant l'inévitable. Cela est tout simple, mais de cette sorte d'émotion qui se communique sans cri ni geste, et à laquelle le public est particulièrement sensible.

Ce spectacle coupé, d'une formule rarement exploitée sur nos scènes, marque bien encore le goût des Compagnons pour les sentiers peu battus.

## Musique

**HIS MAJESTY'S :** Paul Robeson, en récital (14 et 15 janvier).

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT :** Le Quatuor Pascal, concert le 17 janvier à 3 h. p.m.

**GESU :** Concert de l'Entraide des élèves de l'École Auguste Descares (18 janvier).

**GYMNASSE MCGILL :** Orchestre Symphonique de Montréal (23 janvier).

**PLATEAU :** Les Bell Singers (24 janvier).

**GESU :** L'Opéra des Jeunes présente: "Aida" (15 janvier).

**GESU :** Cycle Beethoven, par Loyonnet (16, 19, 23, 26 janvier).

**PLATEAU :** Matinées Symphoniques (14 et 21 février).

**MONUMENT NATIONAL :** Les Variétés Lyriques présentent "La Mascotte" (3, 4, 5 février).

**ÉGLISE NOTRE-DAME :** Récital d'orgue par Geraint Jones (27 janvier).

**RITZ-CARLTON :** Albert Corneille, baryton (19 janvier).

**PLATEAU :** La famille Von Trapp (22 et 24 janvier).

## Théâtre

**HIS MAJESTY'S :** La troupe du Dublin Gate Theatre, du 20 au 24 janvier inclusivement.

**AUDITORIUM SUN LIFE :** Festival national d'art dramatique, région Québec ouest (26, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier).

## MCGILL CHAMBER MUSIC SOCIETY

La Société exprime ses regrets d'avoir dû annuler, en raison de l'explosion du Kings Hall qui a blessé le pianiste Douglas Clarke, le concert du 9 janvier. Le même programme sera exécuté le 13 février dans la salle du Royal Victoria College. Les billets valables pour le 9 janvier seront valides pour le 13 février. Les personnes qui désirent un remboursement peuvent s'adresser au Conservatoire de McGill, 677, Sherbrooke ouest, de 9 h. 30 à 12 h. 30, jusqu'au 21 janvier.

## Le Dr William A. Irwin au Canadian Club

Le prochain conférencier du "Canadian Club of Montreal" sera le Dr William A. Irwin. Cette conférence aura lieu en l'hôtel Windsor, lundi, le 19 janvier prochain, à une heure de l'après-midi. L'éminent conférencier a choisi comme sujet: "This Generation's Rendez-vous with Destiny".

## Congrès à Montréal du Rotary International

Plusieurs milliers de personnes venant des principaux centres de la province de Québec, de l'est de l'Ontario, des États de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York assisteront à Montréal, au mois d'avril, à un congrès du Rotary International. Ce sera la plus grande conférence tenue dans la métropole canadienne par un club de service social.

## Pour le repos de l'âme de S. E. Mgr Yelle, P.S.S.

Un service sera célébré dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pour le repos de l'âme de S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., vendredi le 15 janvier.

## La loi du crédit agricole serait amendée

QUEBEC, 14 (D.N.C.) — Dans les cercles ministériels on affirme que la loi provinciale du Crédit Agricole sera amendée au cours de la prochaine session. L'amendement, qui serait d'importance, prévoirait l'extinction totale de la dette advenant la mort de l'emprunteur.

Le gouvernement voudrait assurer l'emprunteur, moyennant une rétribution très minime, contre le risque de la mort. Le cas échéant, sa veuve et ses enfants jouiraient d'une terre entièrement libérée. C'est la compagnie d'assurance ayant accepté le risque qui rembourserait le gouvernement. L'amendement prévoirait toutes les modalités et toutes les conditions de cette libération hypothécaire.



M. Fernand JODOIN, député fédéral, division de l'impôt sur le revenu, district de Montréal, récemment nommé commissaire de la Cour supérieure.

## POUR MAINTENIR LA PAIX DANS UNE INDUSTRIE

Les relations entre employeurs et employés sont totalement différentes de ce qu'elles étaient il y a quelques années.

Québec, 14 (D.N.C.) — "Il est aussi difficile de maintenir la paix dans une industrie qu'entre homme et femme dans un foyer". C'est ce que déclarait, ici, M. J. C. Cameron, professeur de relations industrielles à l'université Queen's, devant quelque 250 membres de l'association des manufacturiers d'appareils électriques du Canada, réunis au Château Frontenac pour assister à une conférence qui se terminera aujourd'hui.

Le titre de la causerie du conférencier était: "Où en sommes-nous dans les relations industrielles?" L'orateur a expliqué que le jour est maintenant loin où les employeurs pouvaient décider du salaire, des heures et des conditions de travail de leurs employés. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, les relations entre employeurs et employés sont totalement différentes. En effet, il existe des unions qui protègent les ouvriers.

Donc, depuis les dix dernières années, les relations entre ces deux groupes sont complètement changées. Il faut se poser la question: "Quelle direction devons-nous suivre pour arriver à la bonne?" M. Cameron a donné les différentes raisons pour lesquelles les ouvriers constituent de nos jours une force qu'il ne faut pas oublier. Quand on a accepté la politique d'ouvriers réunis en masse, l'idée était qu'il fallait plaire au public. De toute façon, cette nouvelle attitude a eu pour but d'établir une relation plus amicale entre ouvriers et patrons. Toutefois, de déclarer l'orateur, l'impasse des employeurs et des unions à régler certaines controverses d'une façon paisible exige un arbitrage obligatoire par l'Etat, ce qui est d'ailleurs un système très pratiqué. Au sujet des faiblesses des relations industrielles, le conférencier a mentionné le manque d'organisation évident chez les employeurs.

Pour établir un juste milieu dans les relations industrielles, il faudrait un contrôle particulier par le gouvernement, qui seul peut maintenir la loi, l'ordre et la justice au sein des différentes organisations s'occupant de la société, des associations professionnelles, des bureaux d'affaires, etc.

Ce gouvernement spécial pour ainsi en dépit des graves temporaires, qui arrivent, établir les normes de l'ordre et de la justice que le gouvernement dans son entier ne pourrait jamais déterminer. De nos jours, les unions, a-t-il dit, deviennent de plus en plus puissantes et les employeurs ont, conséquemment, une tâche des plus difficiles à remplir.

## CHRONIQUE DU BRIDGE

— C 38 —

## REDECLARATION

L'ouvrier ayant eu une réponse de son partenaire doit envisager, suivant la réponse reçue, l'aspect de sa main. Il se trouve généralement dans l'une des quatre zones suivantes: zone minimum, zone intermédiaire, zone de la manche, zone d'un chelem.

Zone minimum, marque partielle. Si la réponse du partenaire en est une de faiblesse et que vous ne détenez vous-même qu'une ouverture minimum, toute nouvelle ouverture ne pourrait que vous conduire au désastre.

Votre ouverture étant minimum s'il vous est impossible de retirer un point d'honneur de votre main sans par le fait même perdre vos droits d'ouverture ou encore si vous ne pouvez retrancher à votre longue suite une base carte sans affecter votre qualification d'ouverture.

Dans ce cas, après une réponse 1 S-A ou une simple relance à votre suite, vous êtes obligés de passer, quoi que votre longue suite puisse être redevable. Vous avez une main balancée lorsqu'elle ne contient ni chienne ni singleton, ni suite de plus de cinq cartes et encore qu'un seul doubleton. Avec:

△ A-D-V-3-3  
 ○ 8-4-3  
 ○ 6-4  
 △ A-10-2

Votre main est balancée et votre ouverture minimum; enlever votre doubleton de pique et vous n'avez plus d'ouverture.

Après avoir ouvert un pique, vous passez après une réponse: 2 piques. Vous passerez également une réponse 1 S-A car votre main est balancée et minimum. "Mon partenaire ne réussira peut-être pas 1 S-A?" C'est possible, mais vous avez la certitude de réussir 2 piques! L'ennemi attend peut-être que vous éleviez légèrement la tête pour avoir une belle cible!

Possédant une suite de six cartes, vous revenez alors à deux. Ajoutez à votre longue suite une basse carte, vous aurez alors au moins deux doubletons, vous déclarerez deux piques.

## La loi du crédit agricole serait amendée

QUEBEC, 14 (D.N.C.) — Dans les cercles ministériels on affirme que la loi provinciale du Crédit Agricole sera amendée au cours de la prochaine session. L'amendement, qui serait d'importance, prévoirait l'extinction totale de la dette advenant la mort de l'emprunteur.

Le gouvernement voudrait assurer l'emprunteur, moyennant une rétribution très minime, contre le risque de la mort. Le cas échéant, sa veuve et ses enfants jouiraient d'une terre entièrement libérée. C'est la compagnie d'assurance ayant accepté le risque qui rembourserait le gouvernement. L'amendement prévoirait toutes les modalités et toutes les conditions de cette libération hypothécaire.

## \$9 millions pour les oeuvres charitables

C'est la somme prélevée l'an dernier par les caisses de bienfaisance à travers le Canada

Les Caisses de bienfaisance à travers tout le Canada ont prélevé l'an dernier, presque \$9,000,000 pour nos oeuvres charitables, rapporte aujourd'hui la division des Conseils et Fédérations d'Ouvriers du Conseil Canadien du Bien-Etre Social.

Cette division, qui groupe les diverses Caisses de bienfaisance qui recueillent des fonds pour les oeuvres privées, déclare que la contribution par tête des quarante Caisses de bienfaisance qui lui ont fait rapport, est de \$1.90. Ce montant est inférieur à la contribution par tête de \$2.01 pour 1946. Cependant, les campagnes de souscription ont recueilli, en 1947, \$738,189 de plus qu'en 1946, alors qu'elles avaient prélevé \$7,828,516.

Même si le montant total recueilli par les Caisses et les Fédérations cette année est plus élevé qu'auparavant, le Conseil canadien du bien-être social déclare que les oeuvres de charité se ressentent grandement de l'augmentation du coût de la vie. L'augmentation des sommes recueillies n'équivaut pas à l'accroissement des frais, parce que tout ce qui affecte le consommateur ordinaire affecte également le budget des oeuvres sociales qui nourrissent et vêtent chaque année des milliers de personnes; voient à l'entretien d'édifices et achètent du combustible et des fournitures de bureau. L'inflation actuelle rend donc très modeste le montant accru reçu par les Caisses de bienfaisance et, en fait, les oeuvres sont dans une situation plus difficile qu'il y a l'an dernier.

## Travaux de réfection à la citadelle

Québec, 14 (D. N. C.) — La première tranche de travaux de réfection à l'historique citadelle de Québec vient d'être approuvée par le ministre de la Défense nationale à Ottawa, sur les plans soumis par le major H. Murray, de Toronto, ingénieur en chef au quartier général de l'armée canadienne à Québec depuis plus d'un an. Ces travaux porteront sur l'aménagement moderne des quartiers des hommes et des sous-officiers du Royal 22e régiment, dont la citadelle devient le quartier permanent de temps de paix.

## Décès de Mgr Sahuc

Tarbes, 14 (Canada-Mondial) — Mgr Sahuc, archevêque de la cathédrale de Tarbes, est mort subitement d'une congestion cérébrale hier soir. Le prélat était âgé de 72 ans.

pour satisfaire aux problèmes posés par leurs ouvriers. Il faudrait, de réputer M. Cameron, que les employeurs se forment des organisations correspondantes. En terminant, l'orateur a dit qu'un gouvernement démocratique doit être soigneux dans les moyens à prendre pour régler les différends entre patrons et ouvriers.

Remercé par M. Gray Donald, M. Cameron avait été présenté par M. H. E. Pawson, président de l'Association.

## La main-d'oeuvre agricole

Le problème s'est posé avec une plus grande acuité au cours de 1947, déclare M. Laurent Barré

Québec, 14 (D.N.C.) — Le problème de la main-d'oeuvre agricole s'est posé encore avec une grande acuité au cours de 1947, a déclaré M. Barré aux journalistes, mais l'Office de la main-d'oeuvre agricole, organisé par le ministère provincial de l'agriculture et travaillant en collaboration avec le ministère fédéral du travail, a accompli un travail efficace qui a rendu de grands services aux cultivateurs. Pendant la période de douze mois terminée le 30 novembre 1947, a précisé le ministre de l'agriculture, l'office, dirigé par M. A.-J. Rioux, agronome, a reçu 4,437 demandes de services et 4,270 ouvriers agricoles se sont offerts. L'office en a placé 3,360, répondant ainsi à 76 pour cent des demandes de services et à 79 pour cent des offres.

Ces placements constituent une augmentation de 65 pour cent sur ceux de l'an dernier.

L'office a maintenu 50 comités locaux de production agricole intensive, lesquels ont recruté 3,961 ouvriers qui ont été employés à la récolte des patates dans le Maine, en même temps que les 1,554 recrutés par le service national de placement, dans les centres urbains. En outre, l'office a prêté son concours au recrutement de 494 ouvriers agricoles ayant aidé la récolte des céréales dans les prairies canadiennes.

Interrogé sur le placement des Polonais, M. Barré a déclaré que les 483 vétérans polonais placés sur les fermes du Québec ont rendu des services appréciables et appréciés.

Nous avons l'intention, a conclu le ministre, de continuer à porter une attention spéciale aux demandes de services d'ouvriers agricoles, car la rareté de la main-d'oeuvre se fera encore sentir sur bien des fermes en 1948.

Savoir  
 Délicieuse!



Scellé à vide - Toujours frais!

Pour  
 Voyages  
 d'Affaires  
 ou  
 d'Agrement

Quand vous voyagez, choisissez les services d'autobus de la Compagnie de Transport Provincial... et jouissez du transport confortable à un coût minime. Il y a des services quotidiens sur les routes principales de la Province de Québec, avec correspondances partout au Canada et aux États-Unis.



Téléphone : PL. 7141

1188 ouest, rue Dorchester Montréal

Quand on a joué jusqu'à sa chemise...

...c'est alors qu'on est vraiment un pauvre type!  
 Le joueur risquera tout avant de jouer sa chemise.

C'est qu'une chemise de bon coton est un article qu'il sied de chérir, de bien traiter et de conserver le plus longtemps possible! Son prix ne saurait rien acheter de qualité également supérieure.

Il en est de même des draps, mouchoirs, robes, et de cent autres articles en coton dont on se sert tous les jours. Frais, lavable, durable et ennemi classique de la chaleur et des rayons solaires, le coton vaut dix fois ce qu'il vous coûte.

**La Cie DOMINION TEXTILE Limitée**  
 FABRICANTS DES PRODUITS

**Tex made**  
 "MADE IN CANADA"

## A Québec

## Le diagramme de l'Assemblée

Il ne comporte que quelques changements sur celui de la session précédente

Québec, 14 (De notre correspondant parlementaire). — On a distribué hier aux courriers parlementaires le diagramme de l'Assemblée législative pour la prochaine session. Il ne comporte que quelques changements sur le diagramme de la session précédente.

M. André Laurendeau, qui était jusqu'ici sur la première rangée, à la gauche de l'orateur, siègera maintenant dans la deuxième rangée, derrière M. René Chaloult, à la place qu'occupait M. J.-W. Robitoux, député libéral de Richelieu. Ce dernier reste sur la même rangée, mais occupera le siège laissé vacant par la démission de M. Maurice Hart, immédiatement à la gauche de l'orateur. M. G.-O. Poulin, député de Beauce, occupera l'ancien fauteuil de M. Laurendeau, à la place de M. Poulin. Enfin, le nouveau député de Huntingdon, M. J. R. Rennie, prendra place à l'ancien siège de M. French, à la gauche de M. Daniel Johnson, député de Bagot.

## Gravement blessé

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — M. Gérard Beauchemin, de Bécancour, a subi des blessures graves qui ont nécessité son transport à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet lorsque son camion est venu en collision avec un autobus Deshaies se dirigeant vers St-Jean Deschêlons, lundi après-midi, vers 4 h. 30.

La collision s'est produite à quelques arpents de l'entrée du village de Bécancour.

Le compagnon de M. Beauchemin, M. Pierre-André Poliquin, a subi des blessures légères et a pu retourner chez lui après avoir reçu les premiers soins.

L'autobus transportait à ce moment plusieurs voyageurs, mais aucun ne fut blessé. Les dommages au camion sont très considérables.

M. Paul Leblanc, restaurateur de Bécancour, suivait l'autobus au moment de la collision et se fut lui qui se porta le premier au secours des blessés.

A Nicolet, on déclare que M. Beauchemin n'est pas en danger, malgré qu'il ait subi des blessures assez graves. Il se remettra rapidement.

## Père abattu par son fils de 16 ans

Marmora, Ont., 14 (C.P.) — M. Frank Lloyd, âgé de 45 ans, a été grièvement blessé lundi soir, alors qu'il a été tiré dans le dos d'une balle venant d'une carabine de calibre .22, au cours d'une altercation qui eut lieu dans sa propre demeure, située dans le petit village de Marmora, comté de Hastings, à 28 milles au nord de Belleville, Ont.

Son fils de 16 ans, Bernard, a été arrêté et il a été mis sous arrêts sans chef d'accusation.

Le père a été immédiatement transporté à l'hôpital de Belleville.

La police a rapporté que le jeune homme était allé hier soir à une partie de hockey à Madoc, à 10 milles de l'endroit. A son retour, il n'y avait personne à la maison.

Bernard se mit au lit. Quelques temps plus tard, ses parents étaient de retour et une querelle s'ensuivit.

Appelé par sa mère, le jeune homme entra dans la chambre. Quelques moments plus tard, le père recevait une balle dans le dos. Le plomb lui passa à travers le corps.

**Terrain à vendre dans l'île de Vancouver**

Victoria, 14. — La division des terres et bâtiments de la Corporation des biens de guerre offre en vente, à Signal Hill, Esquimalt, île de Vancouver, un terrain, propriété de la Couronne.

La propriété se compose de six terrains adjacents formant une superficie totale de 1 1/2 acre. Ces terrains vont jusqu'à la grève et l'un d'eux est borné, à l'ouest, par la rue Grafton.

Esquimalt, base navale du Canada sur le Pacifique, est à 4 milles de Victoria, capitale de la province. C'est à Esquimalt qu'est situé le collège "Royal Roads".

**La Saskatchewan achète des bâtisses**

Toutes les bâtisses du camp militaire de Maple Creek, Saskatchewan, ont été vendues.

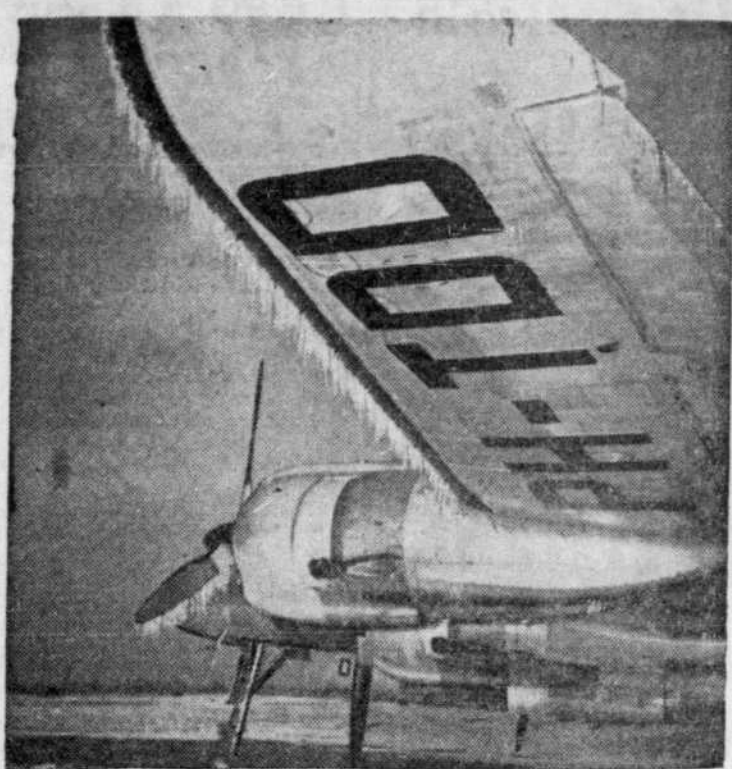
La division des terres et bâtiments de la Corporation des biens de guerre vient de vendre les dix dernières bâtisses de ce camp à la Saskatchewan Recons-truction Corporation afin d'aider la construction de nouveaux logements. Ces bâtisses comprenaient le mess des officiers, la salle de garde, le magasin, le garage, l'administration, la chapelle, la caserne, la remise à charbon, le bâtiment des pompes avec les appareils.

La Corporation des biens de guerre avait déjà vendu vingt-neuf bâtisses de ce camp au même acheteur.

**Baleinière à vendre**

Quatre baleinières qui ont été utilisées par la marine royale canadienne au cours de la guerre, sont offertes en vente par la division des navires de la corporation des biens de guerre. Ces embarcations qui ont 27 pieds de large, hors tout, ont une forme allongée qui en facilite le déplacement. Elles ont été modélisées sur les anciennes baleinières utilisées par les pêcheurs au harpon.

Les baleinières sont au magasin de la marine, à l'aéroport St-Hubert, quatre milles au sud-est du pont Jacques-Cartier.



Voyez comment les avions se couvrent de glace pendant l'hiver; voici des glaçons qui pendent des ailes et des moteurs d'un avion pris sous la neige et la pluie à l'aérodrome LaGuardia, N.-Y.

## Le tombeau du P. Frédéric a été ouvert hier

On a constaté que le corps du religieux, défunt depuis 32 ans, était momifié — Phase très importante dans la cause de béatification

Les Trois-Rivières, 14 (D. N. C.) — Le tribunal apostolique a fait ouvrir, hier, le tombeau du Bon Père Frédéric Jansone, et il a constaté que le corps du défunt était "momifié". Cette reconnaissance du sépulchre et des restes du grand serviteur de Dieu, mort le 4 août 1916, a marqué une autre phase très importante de la cause de béatification instruite à Rome.

Ainsi momifié, le corps du religieux franciscain se trouve conservé qu'on aurait pu s'y attendre après une inhumation de 32 ans, mais le jugement dans cette affaire, comme dans toute la cause du Père Frédéric, appartient à notre mère, la Sainte Eglise, devant laquelle nous nous inclinons avec respect.

Deux médecins des Trois-Rivières, MM. les docteurs Adélard Tétrault et Avila Denoncourt, ont examiné le corps et dicté leurs constatations à M. l'abbé Gérard Saint-Pierre, du Séminaire Saint-Joseph, notaire du tribunal. On a ensuite revêtu le corps d'une bure neuve avec capelet et cordons neufs, on l'a posé dans un cercueil de métal, lequel a été introduit ensuite dans un cercueil de bois. Puis les deux cercueils, l'un dans l'autre, ont été placés dans le sépulchre, sur lequel on a apposé les scellés de l'évêque, le sépulchre a été refermé et ne pourra maintenant être rouvert qu'à la béatification du Père Frédéric, si l'Eglise juge à propos de monter sur les autels ce prêtre franciscain qui a fait tant de bien aux Trois-Rivières et dans la région et qui a laissé chez nos gens un souvenir impérissable.

Le vieux cercueil, sur lequel on a aussi apposé les scellés de l'évêque, a été déposé dans la crypte de la chapelle du monastère franciscain où l'édification de la béatification du Père Frédéric, si l'Eglise juge à propos de monter sur les autels ce prêtre franciscain qui a fait tant de bien aux Trois-Rivières et dans la région et qui a laissé chez nos gens un souvenir impérissable.

## Personnalités présentes

Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, et président du tribunal apostolique, n'a pu assister à la cérémonie, son médecin lui ayant ordonné un repos complet, mais il a envoyé un télégramme au président de ce tribunal ne peut être désigné que par Rome, on a laissé vide à la séance solennelle d'hier le fauteuil de Mgr Pelletier, à qui le tribunal apostolique a envoyé un télégramme pour faire part de ses regrets et de ses meilleurs vœux de rétablissement.

Son Exc. Mgr Prosper Durand, O.F.M., évêque de Tché-Fou, en Chine, était présent, de même que S. E. Mgr Ambroise Leblanc, O.F.M., ex-préfet apostolique d'Urawa, au Japon, Mgr Hormidas Trudel et Mgr Paul-Emile Doyon, grands vicaires du diocèse.

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et député des Trois-Rivières, devait être le nombre des invités d'honneur, mais il a envoyé un télégramme au tribunal apostolique, le remerciant de son invitation et regretant de ne pouvoir assister à la cérémonie dans les circonstances, à cause de l'inauguration de la session provinciale aujourd'hui.

Le maire Arthur Rousseau, qui a donné les cercueils de métal et de bois utilisés pour la réinhumation, représentait les autorités civiles. Il était accompagné de Mme Rousseau.

Les membres du tribunal apostolique sont, outre l'évêque, MM. les chanoines Donat Baril, V.F., curé de Louisville; Joseph Deslauriers, curé de St-Cécile; le R.P. Louis-Marie Sylvain, O.P., curé de St-Catherine de Sienna; et M. l'abbé Benoît Trépanier, du Grand Séminaire, que Rome a nommé juges; MM. les abbés Philippe Normand, recteur de St-Patrick, et Albert Bordelieu, du séminaire, sous-promoteurs; MM. les abbés Jules Bettez et Gérard St-Pierre, du séminaire, notaires; MM. les abbés Henri Boudreau et Jean-Noël Trudel, curés. Mentionnons aussi les copistes, les RR. SS. Marie de St-Méchtildie et Marie-Pelagie, de la congrégation des filles de Jésus; les RR. PP. Paul-Eugène Trudel, O.F.M., archiviste, et Onesime Lamontagne, O.F.M., vice-postulanteur.

Les aides du tribunal apostolique étaient M. le commandeur Adélard Tétrault, médecin; le Dr J.-A. Denoncourt, chirurgien; le vicaire forain Rufin Barrière, O.F.M., menuisier; M. Georges



M. Lorenzo FAVREAU, O.O.D., qui a été président du club Kiwanis St-Laurent.

## Une réclamation de \$3,817.81

Verte semence à un témoin dont les agissements paraissent suspects

Les Trois-Rivières, 14 (D. N. C.) — Les agissements d'un témoin qui sortait de la Cour et rentrait au moment où d'autres témoins étaient appelés dans une cause entendue par le juge H.-A. Fortier, de la Cour supérieure, ont suscité hier de vives remarques de la part de Me Léon Méthot, c.r., procureur de l'une des parties.

«Je m'aperçois, dit-il, que Benoît Brouillette sort de la Cour chaque fois que l'on appelle l'un des témoins qui attendent à l'extérieur de la salle. On a l'impression qu'il va les chercher lui-même, il circule, il leur parle. J'insiste pour qu'il reste ici. Il n'est pas habillé audacieusement, j'espère, et ne l'accepterais pas comme tel.»

Il s'agissait de la cause de la Brown Corporation contre M. Albert Carrier, de St-Tite, dans laquelle la compagnie réclame la somme de \$3,817.81 qu'elle prétend avoir payée de trop pour un contrat de coupe de bois sur ses limites.

On a révélé au cours de l'enquête que Carrier avait acheté, il y a quelque temps, un terrain de 100-000 pieds carrés de bois. Il ajouta qu'il avait par la suite averti M. Carrier qu'il devait lui payer la quantité précitée, et qu'il envoyait un chèque à la Caisse Populaire où M. Carrier faisait affaires.

Par la suite la compagnie s'aperçut que le montant soufleté était en réalité plus considérable et qu'il représentait une somme additionnelle de \$3,817.81, réclame par la compagnie de Carrier. Transposant par Me Léon Méthot, le témoin déclara que Brouillette lui avait déclaré que la quantité de bois surajoutée était approximativement de 100,000 pieds cubes. «Vous avez accepté, dit Me Méthot, de payer d'après ces chiffres?» «Oui», répondit le témoin.

Gaston Durocher déclara qu'il avait été commis par la Brown aux chantiers de Carrier et qu'il avait été approché par Brouillette pour falsifier ses rapports en transcrivant simplement certains rapports que Brouillette lui donnait plutôt que de vérifier. Il ajouta que Carrier lui avait fait un cadeau de \$25.

Un nommé Vincent, de Maskinongé, raconta à peu près la même chose. Quant au procureur de la Brown, Me J.-A. Roy, lui demanda s'il avait rempli ses devoirs comme il le devait, il répondit: «Non». «J'ai été approché, ajoute-t-il, pour passer la quantité de bois qui avait été passée» (lire: «Pour préparer mes rapports en conformité avec ceux de Brouillette»).

Il ajouta qu'il avait reçu un petit cadeau de \$225. d'Albert Carrier. Vous appelez ça un petit cadeau? interrompit le juge.

Le témoin raconte ensuite qu'Albert Carrier se rendit le voir pour lui faire asseoir ses rapports et qu'il n'a pas voulu les asseoir.

Roland Brouillette, neveu de Benoît, qui travaillait avec celui-ci comme aide, raconta que dans le jour, ils allaient tous deux mesurer du bois et que le soir ils le taillaient. Il ajouta qu'il était arrivé qu'ils avaient tous mesuré du bois durant la journée.

Local pour l'industrie

La Chambre de commerce de Kenogami nous informe que, dans la ville de Kenogami, un local de 60 sur 90', entièrement à l'épreuve du feu, est prévu, dans les postes les plus humbles qu'il avait d'ailleurs choisis par humilité.

Miné depuis trois ans par un cancer aux reins, et obligé de subir de douloureuses interventions chirurgicales, le F. Kostka-Stanislas fit l'édification de tout son entourage, tant à l'Hôtel-Dieu que dans sa communauté par sa force d'âme, son humeur joviale et une ferveur admirable à se préparer à la mort.

Il laisse une sœur, Mme Henri Gagnon, de Fall River, et deux frères, M. Albert Bazinet, de Pawtucket, et le R. F. Patrice, F.I.C., actuellement à l'école Saint-Zotique, Montréal.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu à Laprairie, le 15 janvier, à 8 h. 30, à la maison provinciale des Frères de l'Instruction chrétienne.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

47e ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

## Allocution de l'Honorable Es. L. Patenaude, président

PRUDENCE DE NOTRE VIE ECONOMIQUE — MAINTIEN DE L'ENTREPRISE PRIVEE — TENDANCE AU PATERNALISME — IMMIGRATION — DESARROI DE NOTRE EPOQUE — ORIENTATION DE LA JEUNESSE.

La 47ième assemblée générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada a été tenue au siège social de la Banque, à Montréal, le jeudi, 8 janvier à midi, sous la présidence de l'Honorable Es.-L. Patenaude. Le Secrétaire fit lecture des rapports du Conseil d'Administration et des auditeurs.

L'honorable M. Es.-L. Patenaude, président, en proposant le rapport du conseil d'administration s'adressa comme suit:

M. Georges-A. Savoy, vice-président et membre du conseil d'administration de la Banque depuis janvier 1934, nous a communiqué en mai 1947 son désir de se retirer, à raison de son état de santé. Ses longs états de service et son dévouement lui méritent la reconnaissance des actionnaires.

Nous avons appelé pour le remplacer à la vice-présidence l'honorable sénateur Elie Beauregard, et au conseil, M. J.-Edouard Labelle. Leur compétence et leur longue expérience des affaires leur permettront de nous aider grandement.

L'état général des affaires au Canada a été favorable. Il est vrai que l'offre et la demande se rapprochent sensiblement sur certains points, mais la demande l'emporte encore sur l'offre, dans la plupart des cas. Le pouvoir d'achat reste élevé et les dépôts de banque ont encore augmenté au cours de l'année, malgré un léger fléchissement de la courbe. Le taux de l'intérêt paraît devoir se raffermir. L'exportation de nos mines et la construction de nouveaux bâtiments ont paru se ralentir, mais par ailleurs, l'exploitation de nos forêts et de nos pouvoirs d'eau se fait avec méthode et profit, et la grande industrie a un marché facile et rémunérateur.

Notre Banque a bénéficié de l'expansion générale des affaires. De fait, elle a atteint de nouveaux sommets à divers postes, et le gestionnaire général commentera sa situation financière.

Profitant de l'avantage de cette situation, votre conseil s'est efforcé de reconnaître les services et le dévouement du personnel de la Banque en lui faisant des rémunérations additionnelles, sous forme de boni ou d'augmentations permanentes, et en établissant un fonds de prévoyance en sa faveur. Il a voulu en même temps offrir aux actionnaires un dividende spécial de 1% sur le capital pour les opérations de l'année 1947. Dans cette ère de tendances si diverses, il faut qu'à chaque occasion où il est possible de le faire, les largesses de bon aloi suivent la prospérité économique. C'est dans cette pensée et avec l'intention de l'aider à poursuivre son œuvre que vos administrateurs ont offert une souscription générale à l'Université de Montréal. Nous n'avons pas de doute que les actionnaires seront contents de cette attitude.

Votre Banque n'a pas été seule à profiter de l'accroissement des affaires du pays. Les autres institutions de finance, le commerce, l'agriculture et toutes les entreprises ont participé à ce mouvement d'ensemble que la guerre a fait surgir et que l'après-guerre continue de développer.

Leur succès a fait naître, même chez nous, une propagande tendant à faire croire que les bénéfices sont exorbitants, partout et toujours, et qu'il faut procéder à une meilleure répartition des richesses. On semble oublier bien vite la sévérité de la dépression et du chômage de l'entre-guerre et ne pas se rappeler que les institutions, l'industrie et le commerce furent obligés, pour se maintenir, de puiser dans les réserves que les administrateurs prudents avaient accumulées dans les périodes d'abondance.

Les années de profits alternent avec les années de pertes. C'est l'expérience des temps. Et cependant, à lire les rapports et les commentaires de certains économistes, il semblerait qu'il existe, tout temps, que des profits extravagants dans toutes les entreprises.

On a une conception erronée de l'objet même de l'entreprise privée, de ses accomplissements et du bien qu'elle fait. Le maintien de notre mode de vie dépend de ses succès dans une large mesure. C'est l'entreprise privée qui fait naître les initiatives et qui ouvre des carrières nouvelles devant notre jeunesse, tout en contribuant largement au soutien des gouvernements, mais encore au progrès de la communauté et du pays.

Dans notre désir de faire grand et beau, nous devons nous mettre en garde contre l'ambition que nous pourrions avoir de créer et fonder, outre mesure, des entreprises, des associations et tous autres organismes sans mesurer à l'avance le besoin, les possibilités et les risques. Rien ne sert de les faire naître sans grand nombre si on n'en assure pas la permanence et le progrès.

Nous continuons de mettre à la charge de nos gouvernements toutes sortes d'obligations qui vont grever les budgets d'une façon substantielle et permanente. La tendance s'établit nettement de faire porter par l'Etat ce qui devrait toujours être considéré jusqu'à maintenant comme la charge individuelle et personnelle du contribuable.

Ne devons-nous pas nous demander si cette tendance générale ne nous expose pas à des dangers d'une extrême gravité pour l'avenir, lorsque se rétablira l'équilibre du monde et que se produira par le fait même le fléchissement de notre prospérité de guerre et d'après-guerre? Nous aurions alors hypothéqué l'avenir en croyant que cette prospérité n'aurait pas de fin. Il serait donc de la plus grande prudence pour tous ceux qui peuvent exercer quelque influence sur l'opinion publique de réagir et de faire apercevoir les conséquences de toutes ces interventions. Il faut que notre peuple revienne à son habitude si saine d'autrefois de pratiquer l'économie, et d'assurer ainsi la conservation des biens et la protection de la famille. Depuis quelques années, ce qui manque surtout ce n'est pas le gain mais c'est l'économie et la conservation du gain.

## Commentaires sur le bilan par le gérant général, M. J. UBALD BOYER

NOUVEAUX SOMMETS DE L'ACTIF, DES PRETS ET DES DEPOTS

J'ai l'honneur de vous présenter le bilan de la Banque pour l'exercice terminé le 29 novembre 1947.

Ce bilan reflète une année de progrès marquée. Il a déjà été approuvé par vos Administrateurs et j'ose croire que, comme eux, vous le trouverez satisfaisant.

L'actif global de la Banque se chiffre à \$142,758,116 et continue d'indiquer un excellent état de liquidité. Les disponibilités de caisse et les autres items de l'actif facilement réalisables, tels les billets de la Banque du Canada et les dépôts à cette banque ainsi que les chèques, chèques et soldes débiteurs dus par d'autres banques ajoutés aux placements, totalisent à demande, forment un total de \$106,796,330, soit 78% de toutes les obligations envers le public.

Les valeurs de placement des gouvernements fédéral et provinciaux échant d'ici deux ans, s'élèvent à \$27,932,707 comparativement à \$42,764,934 en 1946. Cette diminution d'environ \$15,000,000 dans les obligations de cette catégorie est attribuable aux achats intégraux au cours de l'année des certificats de dépôts du gouvernement fédéral dont la Banque détenait \$11,200,000 à la fin de l'année précédente.

Les titres des gouvernements fédéral et provinciaux à plus long terme s'établissent à \$38,741,165 et indiquent une augmentation de \$5,100,675. Ces changements dans les portefeuilles de la Banque ont contribué à bonifier sensiblement la moyenne de rendement des placements.

Les prêts à demande et à brève échéance sur nantissements de valeurs négociables à \$6,155,303 sont à peu près identiques à ceux de 1946.

Les prêts courants et les escomptes s'établissent à \$35,536,855, soit une augmentation de \$8,025,809 ou 31% sur l'an dernier. Cela représente — une hausse générale et diversifiée d'environ \$7,000,000 dans les avances aux industriels, marchands, constructeurs, cultivateurs et producteurs de matières premières — et une augmentation de \$1,200,000 dans les prêts aux villes, villages, municipalités et corporations scolaires, lesquels atteignent maintenant la somme totale de \$3,568,035.

Le niveau actuel de l'ensemble des prêts et escomptes est le plus élevé qui ait jamais été enregistré par votre Banque et il s'explique surtout par l'acquisition de nouvelles affaires. Les manufacturiers et les commerçants ont eu recours à leur Banque pour développer leurs entreprises, ou encore maintenir leur chiffre d'affaires après avoir épuisé leur réserve et le capital de roulement inactif durant la guerre. Votre Banque joue un rôle de plus en plus important dans l'économie des provinces où elle est représentée.

Il est à propos ici de mettre en garde l'industrie et le commerce contre toute expansion exagérée ou toute accumulation excessive d'inventaires. La grande activité économique qui règne présentement est dans une large mesure la conséquence des conditions anormales d'après-guerre; elle ne saurait se prolonger indéfiniment. Les prix élevés qui ont prévalu au cours de l'année ne se maintiendront que dans la mesure où la demande continuera d'égaliser la production. Un fléchissement dans la demande pour les marchandises de consommation aura vite sa répercussion sur le commerce. L'avenir est difficile à prévoir, mais on peut déjà entrevoir certains signes avant-coureurs de danger.

L'agriculture qui a tellement bénéficié de la hausse du marché, a, depuis quelques mois, connu sa plus grande prospérité. L'enlèvement des récoltes et du plafonnement des prix a donné de l'essor à la production. Les éleveurs ont trouvé preneur des qu'ils ont été mis en vente. La situation économique du cultivateur n'est pas comparable à celle d'avant-guerre. Ses finances se sont améliorées sensiblement. Il a adopté des méthodes de progrès dans la classification et la distribution de ses produits. Il a modernisé sa ferme et y introduisant l'électricité et en se procurant des instruments aratoires plus appropriés à ses besoins. Cela a eu pour effet de rendre sa tâche moins laborieuse tout en augmentant sa production et en améliorant la qualité de ses produits.

L'affaiblissement de l'industrie du bâtiment durant la guerre est la cause de la grande disette de permis plus de sécurité et par conséquent de diminuer les accidents de la route.

**Nouveau modèle de camion Ford**

Windsor, Ont., 14 — Ford Motor Company of Canada commencera le 16 de ce mois la vente d'un nouveau type de camions porteur de nombreuses améliorations dues aux recherches de l'après-guerre. M. Horace H. Greenfield, gérant général des ventes de la compagnie, annonce que ces améliorations ont surtout pour but de donner au conducteur de ces camions beaucoup plus de confort et de sécurité. Des montants d'argent considérables ont été dépensés en recherches pour améliorer les conditions de travail de ceux qui conduisent ces camions. Le nouveau camion Ford sera muni d'une carrosserie d'un dessin nouveau, donnant une vision plus complète, plus d'espace et plus de confort. Ces améliorations, croit-on, auront pour effet de

**Activités de Louvicourt Corporation**

Bien que les chiffres exacts ne soient pas encore connus pour le mois de décembre, la production d'or de la mine Louvicourt, qui a commencé l'année avec une augmentation de \$100,000 et couvrira les frais d'opération. Au cours de janvier, la production atteindra une valeur d'environ \$60,000. Cette diminution est attribuable à une activité moindre pendant les premiers jours de janvier. La compagnie poursuit actuellement des travaux de sondage qui ont déjà donné d'excellents résultats. Le 15 de ce mois, un montant de \$200,000 provenant de la vente de 500,000 (\$1.80 chaque action) permettra à la compagnie de rembourser certains emprunts de banque et d'augmenter son capitalisant.

## Le maintien de l'entreprise privée, source de notre prospérité future

Notre expansion économique ne reposera sur des bases solides que si le commerce et la production restent libres

Nous publions aujourd'hui en page 6 de ce journal le texte complet du discours prononcé par le président de la Banque provinciale du Canada, l'hon. Es-J. Patenaude, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque. Les excellents résultats obtenus cette année par la Banque provinciale du Canada ont permis à M. Patenaude de faire une rapide revue de la situation économique du Canada, de l'analyse de cet état de prospérité et des tendances actuelles de notre économie révèle cependant un malaise profond, une sorte d'incompréhension de la part des capitaux dans l'organisation de la production et de la consommation. M. Patenaude remarque que l'état de prospérité que nous avons connu depuis la guerre a eu pour résultat d'amener un bon nombre de gens à croire que les profits réalisés par beaucoup d'entreprises étaient trop élevés. Cette croyance, devenue presque populaire, ne tient pas compte d'un fait très important dans la vie économique de l'industrie: les entreprises qui savent prévoir, faire des réserves pour les mauvais jours résistent à la dépression.

En invitant les chefs d'entreprises à la prudence, M. Patenaude précise que la situation actuelle, difficile pour bien des gens à cause du coût élevé de la vie, ne saurait être corrigée d'une manière efficace si on ne laisse pas le soin à l'entreprise privée de travailler dans la liberté, selon le guide sûr de l'initiative individuelle. L'action gouvernementale, si elle est parfois utile, ne saurait être la règle générale. Il faut le plus possible permettre à la loi de la concurrence et de la demande de rétablir l'équilibre. Notre effort de guerre avait nécessité l'intervention gouvernementale dans bien des domaines de notre économie. Il est nécessaire que ceux qui, par leurs fonctions et leur expérience, ont appelé à donner des directives rappellent que les positions prises par nos gouvernements ne sauraient être conservées plus longtemps, que l'entreprise privée a non seulement des droits et les devoirs, mais qu'elle est le plus sûr gage de notre prospérité.

À la fin de son discours M. Patenaude décrit la difficulté des temps présents. Jamais, croit-il, la société n'a eu tant besoin de directives sûres et appropriées. Celles qu'il donne aux chefs d'entreprises sur la nécessité de revenir à une économie libre, basée sur l'entreprise privée, sont certainement de celles qui peuvent nous être de la plus grande utilité en ces jours difficiles que nous traversons.

Laurent LAUZIER

## La Fédération des Fabricants de produits laitiers et la hausse du prix du beurre

Quelques chiffres et précisions sur le coût de production du beurre et le profit que le fabricant en retire

La Fédération des Fabricants de produits laitiers vient d'émettre un communiqué dans le but d'expliquer la position des fabricants de beurre dans la hausse actuelle de ce produit. Ce communiqué répond à un article paru dans un journal d'Ottawa, "The Evening Citizen", signé par John-W. Gilbert, dans lequel ce dernier laisse entendre que les entreprises laitières prennent avantage de la hausse du prix du beurre. M. Gilbert basait son affirmation sur le rendement retiré par 100 livres de gras. L'Association des fabricants de produits laitiers montre que les crémières de la province n'ont jamais opéré sur une base de rendement par livre de gras mais bien sur une base de tout le livre de beurre. Pour justifier cette affirmation les chiffres suivants sont donnés:

| NOVEMBRE 1946                                                                                                                                    |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Prix maximum permis pour la vente du beurre en gros à 40 1/2c la lb.                                                                             |         |
| 123 lbs de beurre (fabriquées avec 100 lbs de gras) à 40 1/2c                                                                                    | \$49.81 |
| Le prix moyen payé aux producteurs en novembre 1946 était de 55c la livre de gras, moins 10c de boni la livre, payé par le gouvernement fédéral. |         |
| 100 livres de gras payées à 45c la livre.                                                                                                        | \$45.00 |
| Surplus de la vente sur les achats, novembre 1946.                                                                                               | \$ 4.81 |

| NOVEMBRE 1947                                                                                                                                                                     |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Prix de vente du beurre, variant entre 57c la livre au début du mois et 63c à la fin. Moyenne 60c la livre.                                                                       |         |
| 123 lbs de beurre (fabriquées avec 100 lbs de gras) à 60c                                                                                                                         | \$73.80 |
| Le prix payé aux producteurs en novembre 1947 variait de 64c à 70c la lb de gras, suivant la capacité de production et la facilité de vente des fabriques. Moyenne, 67c la livre. |         |
| 100 livres de gras payées à 67c la livre.                                                                                                                                         | \$67.00 |
| Surplus de la vente sur les achats, novembre 1947.                                                                                                                                | \$ 6.80 |

Si, comme le dit M. Gilbert, les 23 lbs de beurre étaient laissés aux fabricants pour leurs frais d'exploitation et leurs profits, l'augmentation du prix du beurre de novembre 1947 sur novembre 1946, aurait accordé un surplus additionnel de 12 1/2c la lb ou \$4.48 pour 23 lbs, tandis qu'elle n'a apporté qu'environ 2c la livre ou 45c sur le rendement. Cette différence (qui n'est pas élevée en industrie laitière) de la machinerie et des ingrédients nécessaires à la fabrication du beurre.

## La pénurie de grains d'alimentation rend difficile l'élevage du porc

Le ministère fédéral de l'Agriculture prendra les mesures nécessaires pour aider le plus possible les fermiers

À l'occasion de l'assemblée annuelle des propagandistes du Service de propagande animale pour la province de Québec, M. A.-W. Peterson, chef du Service de la production à Ottawa, a traité de la nécessité de trouver une solution au problème des porcs. M. Peterson a brossé le tableau de la situation qui est faite aux cultivateurs de l'est du pays. Ces derniers qui se spécialisent dans l'élevage du porc, qui produisent une viande de porc de qualité supérieure, n'ont plus les grains nécessaires pour continuer leur travail. Il y a pénurie de grains non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Le gouvernement demandait actuellement aux cultivateurs canadiens d'user de discernement et de précaution. Des mesures sont prises par le ministère fédéral de l'Agriculture pour remédier à la rareté du porc et en augmenter si possible la production afin de permettre au gouvernement canadien d'honorer ses contrats avec le Royaume-Uni. Les propagandistes de l'industrie animale vont tenter d'aider le cultivateur à le guider dans l'application des méthodes les plus modernes et les plus efficaces afin d'assurer une meilleure production.

## DEUX EMPRUNTS DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 14 (D.N.C.) — Le conseiller Armand Fiset, leader du conseil, a donné avis lundi à l'assemblée du conseil, qu'il présentera à la prochaine réunion, deux règlements d'emprunts, l'un de \$100,000 et l'autre de \$300,000.

Le premier cas, l'emprunt est effectué pour payer la construction de travaux souterrains exécutés en 1947. Cet emprunt sera fait en vertu des pouvoirs spéciaux accordés à la ville par un amendement à sa charte, adopté en 1946 par la Législature. Il ne sera pas nécessaire de soumettre cet emprunt aux propriétaires.

L'emprunt de \$300,000 est pour la ratification de travaux exécutés en 1947 et pour un programme de travaux en 1948. Cet emprunt n'a rien à faire avec l'emprunt qui sera présenté plus tard pour la construction du pont et de la gare centrale d'autobus.

## Les ventes de véhicules automobiles en novembre

En novembre, les ventes de véhicules automobiles neufs s'élevèrent à 20,809 unités, valant \$40,715,897, annonce le Bureau de la statistique. Bien que le volume soit moins considérable que celui d'octobre (23,640 unités d'une valeur de \$44,820,146) le reste au-dessus de la moyenne mensuelle de janvier à novembre.

Il survient une réduction marquée dans les ventes de camions et d'autobus neufs qui déclinent du sommet de 3,270 unités d'une valeur de \$10,278,573 en octobre à 2,214 unités et \$16,505,430. Par ailleurs, les ventes de voitures de tourisme augmentent de 15,539 unités d'une valeur de \$30,337,324 à 15,426 unités et \$28,314,716.

Durant les onze premiers mois de 1947, 205,387 véhicules neufs ont été vendus pour \$268,944,924, en comparaison de 107,355 véhicules et \$171,761,793 durant la même période de 1946. Les ventes de voitures de tourisme sont de 143,035 jusqu'à la fin de novembre, comparativement à 68,888 durant la même période de 1946.

## Tendance à la baisse sur le marché local REFLETS DE LA BOURSE

La Bourse et le Curb de Montréal accordent des prêts plus élevés

| Le total des ventes a été de 39,900 actions industrielles et de 72,300 actions minières, mardi dernier, en comparaison de 45,700 actions industrielles et de 114,400 actions minières lundi dernier. |        |        |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-----------|
|                                                                                                                                                                                                      | Haut   | Bas    | Fer. Fer. |
| Abitibi Ptd.                                                                                                                                                                                         | 20 1/2 | 20 1/4 | 20 1/4    |
| Algoma Steel                                                                                                                                                                                         | 53 1/2 | 53 1/2 | 54 1/2    |
| B. A. O.                                                                                                                                                                                             | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Can. Brew.                                                                                                                                                                                           | 23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2    |
| Can. Car. A.                                                                                                                                                                                         | 16 1/2 | 16 1/2 | 16 1/2    |
| Can. In. A.                                                                                                                                                                                          | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2    |
| Do B.                                                                                                                                                                                                | 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2    |
| Can. Pac. Ry.                                                                                                                                                                                        | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2    |
| Cons. Smelt.                                                                                                                                                                                         | 98 1/2 | 98 1/2 | 98 1/2    |
| Dom. Steel                                                                                                                                                                                           | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Dom. Textile                                                                                                                                                                                         | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Farm. Playrs.                                                                                                                                                                                        | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Gatineau Pwr.                                                                                                                                                                                        | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Imperial Oil                                                                                                                                                                                         | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2    |
| Northwest                                                                                                                                                                                            | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2    |
| Int. Nickel                                                                                                                                                                                          | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2    |
| Int. Paper                                                                                                                                                                                           | 56 1/2 | 56 1/2 | 56 1/2    |

## LE CURB DE MONTREAL

| FERMETURE DES COURS MARDI, 13 JANVIER |        |        |           |
|---------------------------------------|--------|--------|-----------|
|                                       | Haut   | Bas    | Per. Per. |
| Brown Co.                             | 51 1/2 | 51 1/2 | 51 1/2    |
| Can. Dom. S.                          | 18 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2    |
| C. I. L.                              | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2    |
| Can. Wick. Ptd.                       | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2    |
| Farm. Playrs.                         | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Dom. Oilcloth                         | 38 1/2 | 38 1/2 | 38 1/2    |
| Dom. Textile                          | 22 1/2 | 22 1/2 | 22 1/2    |
| Dom. Paper                            | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Prest. Mfg.                           | 53 1/2 | 53 1/2 | 53 1/2    |
| Orange Crush                          | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2    |
| South. Inv.                           | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2    |
| Bedford Ore                           | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |

## BOURSE DE TORONTO

| Cotes de fermeture le 13 janvier |        |        |           |
|----------------------------------|--------|--------|-----------|
|                                  | Haut   | Bas    | Per. Per. |
| Abitibi Ptd.                     | 20 1/2 | 20 1/4 | 20 1/4    |
| Algoma Steel                     | 53 1/2 | 53 1/2 | 54 1/2    |
| B. A. O.                         | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Can. Brew.                       | 23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2    |
| Can. Car. A.                     | 16 1/2 | 16 1/2 | 16 1/2    |
| Can. In. A.                      | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2    |
| Do B.                            | 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2    |
| Can. Pac. Ry.                    | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2    |
| Cons. Smelt.                     | 98 1/2 | 98 1/2 | 98 1/2    |
| Dom. Steel                       | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Dom. Textile                     | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Farm. Playrs.                    | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Gatineau Pwr.                    | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Imperial Oil                     | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2    |
| Northwest                        | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2    |
| Int. Nickel                      | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2    |
| Int. Paper                       | 56 1/2 | 56 1/2 | 56 1/2    |

| Cotes de fermeture le 13 janvier |        |        |           |
|----------------------------------|--------|--------|-----------|
|                                  | Haut   | Bas    | Per. Per. |
| Abitibi Ptd.                     | 20 1/2 | 20 1/4 | 20 1/4    |
| Algoma Steel                     | 53 1/2 | 53 1/2 | 54 1/2    |
| B. A. O.                         | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Can. Brew.                       | 23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2    |
| Can. Car. A.                     | 16 1/2 | 16 1/2 | 16 1/2    |
| Can. In. A.                      | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2    |
| Do B.                            | 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2    |
| Can. Pac. Ry.                    | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2    |
| Cons. Smelt.                     | 98 1/2 | 98 1/2 | 98 1/2    |
| Dom. Steel                       | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Dom. Textile                     | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Farm. Playrs.                    | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Gatineau Pwr.                    | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2    |
| Imperial Oil                     | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2    |
| Northwest                        | 29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2    |
| Int. Nickel                      | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2    |
| Int. Paper                       | 56 1/2 | 56 1/2 | 56 1/2    |

## East Sullivan Limited est assuré de \$2,000,000

ACCORDS CONCLUS RECENTMENT ENTRE EAST SULLIVAN ET NORANDA MINES

Les récentes négociations conclues entre les compagnies East Sullivan Mines Limited et Noranda Mines Limited, par l'entremise de leurs présidents respectifs, signifient pour East Sullivan qu'elle bénéficiera des facilités et services de Noranda Mines pour le traitement, raffinage et la vente de son cuivre de son or et de son argent et que, de plus, si nécessaire pour assurer la mise en production de l'entreprise minière de East Sullivan, Noranda achètera, au pair, jusqu'à concurrence d'une somme de \$2,000,000, les obligations que East Sullivan Mines Limited jugera opportun d'émettre. Ces obligations seront vendues et remboursables au pair et porteront intérêt au taux de 5% l'an, à compter de la date de leur émission respective.

Jusqu'ici, environ deux millions de dollars sur \$2,850,000 reçus par East Sullivan Mines Limited de la vente de ses capital-actions, ont été utilisés à solder le fonage d'un puits de 5 compartiments jusqu'à une profondeur de onze cents pieds, lesquels on repéré plus de 11,000 tonnes de minerai au pied vertical, c'est-à-dire, plus de six millions et demi de tonnes d'un minerai dont les analyses ont indiqué une valeur brute de \$13 la tonne, composée comme suit: 2.23% de cuivre ou 45 lbs à la tonne, prix actuel 21 1/2c, par livre; 1.18% de zinc ou 24 lbs à la tonne, prix actuel 10 1/2c, par livre; \$1.00 en or et en argent.

En plus de ces travaux souterrains, des travaux de surface de grande envergure ont été exécutés, tels que: construction d'une voie de chemin de fer de près de quatre milles de longueur reliant la mine à la voie principale Senneville-Noranda du C.N.R., ligne de transmission d'énergie électrique, route, construction de maisons d'habitation et logements, ateliers de réparations, forge, laboratoire, chaufferie, bureaux et autres édifices nécessaires à la mise en exploitation de la mine. Quant aux édifices destinés à la concentration du minerai, ils sont en ciment, béton armé et en acier, soit à l'épreuve du feu, les derniers sont déjà plus ou moins terminés.

tandis que les autres plus haut énumérés le sont entièrement.

Tous ces travaux et installations ont été faits ayant comme objectif une production de quatre mille tonnes de minerai par jour. Tout permet d'espérer que la mine et le concentrateur fonctionneront dès avant la fin de la présente année 1948, sur une base d'au moins 2,000 tonnes par jour.

Dans les circonstances actuelles, la direction de la compagnie East Sullivan, ayant jugé judicieux de ne pas vendre d'actions au prix actuel, a préféré consentir une option sur 200,000 actions seulement au prix de \$4 l'action à la compagnie Noranda, et lui donner comme prime deux actions et demi pour chaque débenture de \$100 que Noranda pourra être requise d'acheter, ce qui limite à 200,000 actions d'East Sullivan Mines la conversion de 200,000 actions de Noranda Mines en actions de East Sullivan Mines. Les obligations de la compagnie Noranda Mines pour recevoir, au cas où East Sullivan Mines n'emprunterait entièrement de Noranda Mines ladite somme de \$2,000,000, les droits d'option et boni ne prendront effet que par la suite.

Il est aussi intéressant pour les actionnaires de savoir que la compagnie anticipe un coût d'opération relativement bas, vu l'outillage et la machinerie déjà installés et d'au aussi au fait que pour les trois premières années de sa production, East Sullivan sera exempté d'impôts sur le revenu, tout comme les nouvelles mines d'or.

## A la Canadian Admiral Corporation

Canadian Admiral Corporation qui se spécialise dans la vente d'appareils électro-ménagers a tenu hier l'assemblée annuelle des ventes dans la salle d'exhibitions des agences Ford Hudson Limited, rue McGill. Les Agences H. & J. 222 représentant Canadian Admiral pour Québec et l'est de l'Ontario.

MM. Vince Baracca, L.-C. Ross et W.-F. Miller, respectivement vice-président et gérant général, gèrent des ventes et ingénier en chef de Canadian Admiral, participaient à l'assemblée, au cours de laquelle on a discuté des années aux perspectives pour 1948, aux appareils électro-ménagers Admiral.

En commentant les circonstances particulières qui affectent le prix de ces appareils au Canada, M. Miller, l'ingénieur en chef, a déclaré que "Canadian Admiral s'efforcera quand

## La Bourse et le Curb de Montréal accordent des prêts plus élevés

Avances sur nantissement plus considérables en 1947

| Les emprunts collatéraux consentis aux agents de change de la Bourse et du Curb de Montréal pendant le mois de décembre ont atteint leur plus haut chiffre depuis le mois de juin l'an dernier. Les emprunts ont totalisé une somme de \$25,388,288 pour ce mois-ci, en regard de \$24,196,380 en novembre et \$19,647,025 en décembre 1946. Les avances sur nantissement s'élevaient, en février de l'an dernier, à la somme de \$29,467,174, le plus haut chiffre atteint récemment. |              |              |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Le tableau suivant donne les chiffres des emprunts consentis à la Bourse et au Curb de Montréal, à la fin de chaque mois, depuis le début de 1945 :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |              |              |              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 1945         | 1946         | 1947         |
| Janvier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | \$12,561,411 | \$28,099,012 | \$17,846,289 |
| Février                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 13,216,796   | 29,467,174   | 19,012,737   |
| Mars                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 12,892,944   | 27,491,450   | 18,642,337   |
| Avril                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 14,139,719   | 24,796,658   | 16,150,529   |
| Mai                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 15,842,466   | 26,040,779   | 15,098,995   |
| Juin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 17,090,391   | 24,582,274   | 15,179,660   |
| Juillet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 15,454,153   | 19,513,090   | 16,467,494   |
| Août                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 15,824,268   | 19,365,681   | 18,350,019   |
| Septembre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 17,309,883   | 15,555,924   | 18,759,451   |
| Octobre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 19,481,922   | 18,040,803   | 22,781,884   |
| Novembre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 24,473,601   | 17,171,255   | 24,196,380   |
| Décembre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 24,465,554   | 19,647,025   | 25,388,288   |

| McCULL-FRONTENAC OIL CO. LIMITED |              |              |              |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                  | 1945         | 1946         | 1947         |
| Janvier                          | \$12,561,411 | \$28,099,012 | \$17,846,289 |
| Février                          | 13,216,796   | 29,467,174   | 19,012,737   |
| Mars                             | 12,892,944   | 27,491,450   | 18,642,337   |
| Avril                            | 14,139,719   | 24,796,658   | 16,150,529   |
| Mai                              | 15,842,466   | 26,040,779   | 15,098,995   |
| Juin                             | 17,090,391   | 24,582,274   | 15,179,660   |
| Juillet                          | 15,454,153   | 19,513,090   | 16,467,494   |
| Aug.                             | 15,824,268   | 19,365,681   | 18,350,019   |
| Sept.                            | 17,309,883   | 15,555,924   | 18,759,451   |
| Oct.                             | 19,481,922   | 18,040,803   | 22,781,884   |
| Nov.                             | 24,473,601   | 17,171,255   | 24,196,380   |
| Déc.                             | 24,465,554   | 19,647,025   | 25,388,288   |

La Bourse de Montréal a été informée que McCull-Frontenac Oil Company Limited offrent à leurs actionnaires enregistrés, à la fermeture des affaires le 21 janvier 1948, le droit de souscrire à 900,000 actions ordinaires additionnelles sans valeur au pair, au prix de \$10, l'action, sur une base de une action nouvelle pour chaque deux actions détenues. Le capital vendra des et droit à l'ouverture des affaires le 20 janvier 1948 jusqu'à la fermeture des affaires le 18 février 1948.

## A la Bourse de MONTREAL

Jan. 14 (C.P.) — Les pertes prédominèrent à l'ouverture de la bourse ce matin. Les mines ne formèrent aucun marché défini. Valeurs actives: International Petroleum, Power Corporation et Winnipeg Electric. Pertes: Algoma, Canadian Oil, Howard Smith, Imperial Oil, Macoll, National Steel Car, Price et M. O. Paper.

## A la Bourse de TORONTO

Toronto, 14 (C.P.) — Une légère tendance à la hausse fut remarquée aujourd'hui pour les valeurs industrielles. Les mines furent un peu plus actives, mais l'International Petroleum, qui débuta avec une vente de 5,000 actions avec une avance de 1/4 soit 16 3/8. Les autres valeurs actives furent Massey-Harris, Winnipeg Electric.

## A la Bourse de NEW-YORK

New-York, 14 (A.P.) — Les prix montrèrent une assez forte tendance à la hausse aujourd'hui à l'ouverture de la bourse. Les valeurs actives étaient représentées par Standard Oil (N.J.), U.S. Steel, Cerro de Pasco, General Motors, Southern Pacific. De très légères pertes furent enregistrées par American Smelting, International Harvester, American Tobacco B., American Telephone demeure inchangé.

## Dividendes déclarés

\$0.19 payable le 1er mars aux actionnaires de Scythian and Co., inscrits aux livres le 18 février; \$0.31 payable le 1er mars aux actionnaires privilégiés de la même compagnie également inscrits aux livres le 18 février.

## LE MARCHÉ DU BEURRE ET DU FROMAGE

La semaine dernière, ce marché a été ferme. Une amélioration dans la demande et une offre plus limitée ont contribué à raffermir les prix.

Selon l'Office national de la statistique, les stocks de beurre de buanderie en entrepôts au Canada, le 1er janvier 1948, se totalisaient à 43,576,821 livres, comparativement à 44,073,193 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 501,372 livres sur 1947. En décembre 1947, la production canadienne de beurre de buanderie s'est élevée à 79,000 livres dep jus qu'en décembre 1946.

Lundi matin, le 12 janvier, les transactions ont été grossières, pour le beurre non 1 pasteurisé s'effectuaient au prix de 68 1/2c la livre.

## FROMAGE :

La distribution du fromage fabriqué le ou après le 1er décembre 1947 est permise sur notre marché domestique. Les arrivages sont peu abondants. La demande est active au prix actuel.

## Valeur de notre dollar

New-York, 14 (C.P.) — La valeur de notre dollar sur le marché du change étranger est maintenant de 9c, valeur d'ensemble. Elle a gagné 1-16. La livre sterling est demeurée inchangée à \$4.03 1/2.

même d'abaisser ses prix sans sacrifier une once de leur qualité.

## Production minière de la province de Québec pour le mois de novembre

Rapport statistique publié par le ministère des mines

M. Jonathan Robinson, ministre des mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de novembre 1947, sur la production d'amiant, d'or, d'argent, de produits d'argile, de chaux et de ciment de la province de Québec.

Pour toutes ces substances la production a été beaucoup plus élevée en novembre 1947 qu'en novembre 1946. La hausse dans les productions d'or et d'argent est surtout due au fait qu'en 1946 la mine Noranda avait été fermée pendant une partie du mois de novembre à la suite d'une grève de ses employés. Comparativement au mois précédent, les chiffres de production du mois de novembre 1947 accusent une augmentation appréciable pour l'amiant, une légère diminution pour l'or et l'argent, un rendement à peu près égal pour la chaux et une baisse plutôt accentuée pour les produits d'argile et le ciment, qui est surtout attribuable à la tendance saisonnière, la demande pour ces produits diminuant toujours à cette époque de l'année.

Les totaux cumulatifs pour les onze premiers mois de 1947 comportent les hausses et les baisses suivantes par rapport à la période correspondante de 1946: l'amiant a monté de 19 pour cent, les produits d'argile de 21 pour cent, la chaux de 16 pour cent et le ciment de 6 pour cent; l'or et l'argent ont baissé de 3 et 11 pour cent respectivement.

# Nos Juniors ont fourni deux intéressantes joutes hier

## LE ROYAL TRIOMPHE DU QUEBEC DANS LA SERIE DE LA LIGUE JUNIOR

Les joueurs de la Vieille Capitale ont été vaincus par 5 à 2 pendant que le Trois-Rivières l'emportait sur le Canadien par 6 à 4, au Forum, hier soir

Les amateurs de hockey qui ont assisté au programme régulier de la Ligue Junior, du président Alphonse Thérien, ont été témoins de deux joutes fort intéressantes au Forum, hier soir, alors que les clubs Royal et Trois-Rivières sont sortis vainqueurs.

Dans la première rencontre à l'affiche, le Royal, qui occupe la première position de la section sud, a triomphé des Citadelles de Québec par le compte de 5 à 2 pendant que le Trois-Rivières l'emportait sur le Canadien dans la finale par 6 à 4.

La première joute a donné lieu au jeu rude particulièrement dans la troisième période alors que les arbitres durent infliger huit punitions mais les officiels McNaught et Davies se sont montrés sévères et n'ont pas hésité à expulser du jeu les joueurs trop bouillants.

Semmlack a été l'étoile des vainqueurs en comptant les deux premiers buts de la joute; Neil Langill, Benoit et Pee Wee Moore ont été les autres compteurs. Grouleau et Simard ont obtenu les buts des Citadelles.

Jack Donlevy, habile cerbère du Royal a brillé d'un vif éclat dans ses filets. Jacques Plante des Citadelles a été remplacé par Marc-André Potras dans les buts à la deuxième période. Plante souffrait d'une attaque de grippe. Le jeune Potras a été solide dans les filets du Québec, bien qu'il ait été déjoué à quatre reprises durant les deux dernières périodes.

Frank Orlando, frère de Jimmy du Royal Senior, a joué durant environ 40 minutes pour le Royal, et il a su se surpasser sur la défensive. Pete Appleby s'est aussi signalé. Tommy Mastersby, suspendu par la Québec Amateur Hockey Association, a aussi été inactif.

Dans la deuxième partie, les joueurs de Jack Toupin ont affiché une tenue courageuse pour triompher du Canadien. Baril, de Québec par le compte de 5 à 2 pendant que le Trois-Rivières l'emportait sur le Canadien dans la finale par 6 à 4.

La première joute a donné lieu au jeu rude particulièrement dans la troisième période alors que les arbitres durent infliger huit punitions mais les officiels McNaught et Davies se sont montrés sévères et n'ont pas hésité à expulser du jeu les joueurs trop bouillants.

Semmlack a été l'étoile des vainqueurs en comptant les deux premiers buts de la joute; Neil Langill, Benoit et Pee Wee Moore ont été les autres compteurs. Grouleau et Simard ont obtenu les buts des Citadelles.

Jack Donlevy, habile cerbère du Royal a brillé d'un vif éclat dans ses filets. Jacques Plante des Citadelles a été remplacé par Marc-André Potras dans les buts à la deuxième période. Plante souffrait d'une attaque de grippe. Le jeune Potras a été solide dans les filets du Québec, bien qu'il ait été déjoué à quatre reprises durant les deux dernières périodes.

## Le St-François de Sherbrooke gagne 6 à 3

IL A TRIOMPHÉ DES TIGRES DE VICTORIAVILLE. Hier soir, dans une joute de la Ligue Provinciale, deux points pour Demers et Côté des vainqueurs.

Sherbrooke, 14. — Le Saint-François de Sherbrooke est sorti vainqueur des Tigres de Victoriaville par 6 à 3, hier soir, dans une joute de la Ligue Provinciale de hockey et à la suite de l'échec des visiteurs le club de Roland Hébert a vu son avance diminuer. Il n'a plus qu'un avantage de 9 points sur les locaux pour la première position du circuit Comte.

Tony Demers et Adjuor Côté ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec 2 buts chacun, tandis que Goupille et Bourdon furent les autres compteurs des champions du circuit Comte.

Leduc, Valenti et Cecchini ont enregistré tous les buts des Tigres dans la 3ème période.

Alignement des équipes: VICTORIAVILLE — Buts: Deschênes; défenses: Legris, Roy; centre: Vigneau; ailes: Leduc, Cecchini. Subs: Burnett, Dufault, Carragher, Wray, Valenti, Meyer, Roberge, Labbé.

Sherbrooke — Buts: Leduc, Valenti; défenses: Goupille, Tremblay; centre: Bastien; ailes: Peron, Vinet, Subs: Heindl, Côté, Demers, Carnegie, Gaudreault, Bouchard, Denault, Bourdon.

Composition des équipes: Première partie: QUEBEC — Buts: Plante; défenses: Greene et Shaw; centre: C. Lortie; ailes: Fréchette et Grouleau. Subs: Gaudette, Lahlbert, Pichette, Simard, Martin, M. Lortie, Fragiskos, Knox, Potras.

ROYAL — Buts: Donlevy; défenses: Appleby et Orlando; centre: Armstrong; ailes: Champton et Semmlack. Subs: Benoit, Booth, N. Langill, Denis, D. Langill, J. Moore.

Arbitres: Curly Davies et Gordie McNaught.

Première période: 1-Royal, Semmlack 7.05 Punition: Frampton.

Deuxième période: 2-Royal, Semmlack 17.30 Punitions: Simard, Frampton.

Troisième période: 3-Royal, N. Langill 1.46 4-Royal, Moore 5.46 5-Québec, Grouleau 9.25 6-Royal, Benoit 11.30 7-Québec, Simard 19.47 Punitions: Grouleau (2), Shaw (2), D. Langill, Moore, Fréchette, Booth, Frampton.

Deuxième partie: TROIS-RIVIERES — Buts: Jones; défenses: Héon et Barbeau; centre: Léger; ailes: Bowness et Connolly. Subs: Reid, Morneau, Baril, Hayes, Bourassa, Desharnais, Ellyson.

CANADIEN — Buts: Bleau; défenses: Roche et Tilley; centre: Marchessault; ailes: O'Shaughnessy et Dodge. Subs: Minogue, Cadieux, Rochford, McManaman, Callaghan, Legrove, Grigg.

Première période: 1-Trois-Rivières, Baril 15 2-Tr-Rivières, Morneau 16.38 3-Tr-Rivières, Bowness 19.58 Punitions: Grigg, Morneau, Baribeau.

Deuxième période: 4-Canadien, Callahan 2.45 5-Tr-Rivières, Baril 2.45 6-Canadien, Callahan 11.42 7-Canadien, Marchessault 18.58 Punitions: Morneau, Bourassa.

Troisième période: 8-Tr-Rivières, Baril 15.34 9-Tr-Rivières, Morneau 18.09 10-Canadien, Marchessault 18.09 Punitions: Cadieux, Bourassa, Dodge.

## BENOIT EN TÊTE CHEZ LES JUNIORS

Pour avoir compté 11 buts et obtenu 42 assistances, Rosaire Benoit, des Braves de Valleyfield, est toujours en tête des compteurs de la Ligue Junior et il a maintenant une avance de 11 points sur ses plus proches rivaux, Quesnel, du Valleyfield, N. Langill, du Royal, et Dalbec, du National, qui sont égaux pour la deuxième position. Grouleau, du Québec, vient immédiatement après avec 38 points à son crédit.

Voici le classement:

|                   | B. | A. | Pts |
|-------------------|----|----|-----|
| R. Benoit, Val.   | 11 | 42 | 53  |
| Quesnel, Val.     | 28 | 14 | 42  |
| N. Langill, Roy.  | 24 | 18 | 42  |
| Dalbec, Nat.      | 16 | 26 | 42  |
| Grouleau, Québec  | 14 | 24 | 38  |
| Bisailon, Val.    | 14 | 23 | 37  |
| J. Moore, Roy.    | 14 | 22 | 36  |
| Léger, T-Riv.     | 14 | 20 | 34  |
| Richard, Nat.     | 23 | 11 | 34  |
| Robert, National  | 16 | 16 | 32  |
| Frampton, Roy.    | 13 | 19 | 32  |
| Desaulniers, Nat. | 14 | 17 | 31  |
| Trudel, Nat.      | 16 | 14 | 30  |
| Denis, Roy.       | 14 | 15 | 29  |
| Landry, Nat.      | 11 | 17 | 28  |
| Martin, Qué.      | 12 | 15 | 27  |

## Jeu de dames canadien

Samedi soir, le 17 janvier, au St-Henri, 5019 ouest, rue Notre-Dame, près St-Remi, le programme que voici sera offert aux dames:

Deux parties du match pour le titre du Canada; (nos deux opposants, Poirier et Boisjoly, sont en mesure de donner une bonne attraction pour satisfaire tous les goûts).

Présentation du trophée C à M. J.-B. Perrier, vainqueur du récent tournoi local; un problème primé de M. J.-P. Larose sera à l'affiche;

Rencontre amicale de deux équipes formées parmi les joueurs présents au match.

La direction du St-Henri lance une cordiale invitation à tous les damistes de Montréal et la province et à l'occasion de la séance du 17 janvier.

M. René Léger de Ville-Emard, se maintient en tête position du tournoi B du St-Henri.

## LE CANADIEN A VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 14. — Dans une joute d'exhibition donnée en cette ville, hier soir, par les équi-piers du Canadien, de la Ligue Nationale, et de quelques joueurs juniors de notre ville, les Rouges ont triomphé des Blancs par le compte de 7 à 4. Toutes les recettes de cette joute seront versées au comité du club local afin d'aider nos juniors.

Les Blancs avaient un junior de Valleyfield dans les buts, Ray McLeod, et ce cerbère, quoique déjoué sept fois, a réussi à faire de beaux arrêts et s'est révélé comme un joueur d'avenir. Les filets des Rouges étaient gardés par Bill Durnan.

Elmer Lach, Kenny Reardon, Rousse, Latour, Benoit, Jean-Paul Bisailon et Tommy Erskine comptèrent les buts du groupe vainqueur pendant que Glen Harmon, Tod Campeau, Howie Ripollé et Billy Reay furent les joueurs des Blancs à loger la rondelle dans les filets.

L'assistance était nombreuse et les amateurs locaux ont fait une belle réception au club montréalais.

## GROS AVANTAGE POUR ST-LOUIS

LES FLYERS ONT DECLASSE LE NEW-HAVEN HIER SOIR, DANS UNE JOUTE DE LA LIGUE AMERICAINE. — LA JOUTE A PRIS FIN PAR LE COMPTE DE 7 A 3.

Saint-Louis, 14. — Les Ramblers de New-Haven ont été déclassés hier soir par les Flyers de Saint-Louis, et ces derniers s'assurent la victoire par 7 à 3 dans une joute régulière de la Ligue Américaine de hockey. Les locaux se révélèrent plus rapides et plus agressifs que leurs rivaux et, du commencement à la fin, ils eurent le dessus sur les visiteurs. Don Grosso enregistra 2 points et porta son total à 51 points car en plus de déjouer le cerbère adversaire il obtint trois assistances.

Alignement des équipes: NEW-HAVEN — But: Rayner; défenses: L'ancien et Lamirand; centre: Davies; ailes: Webster et Johnston; substituts: Bell, Heller, Cameron, Fisher, MacKintosh, Denis, Jukes et Toole.

Saint-Louis: Grosso; Gladu et Tustin; Shemchuck, Lund, Wilson, Black, Olson, McCob, Pozzo, Raynak, Backer et Milligan.

Première période: 1-St-Louis, Grosso 8.31 2-New-Haven, Webster 9.53 3-St-Louis, Grosso 19.32 Pun.: Lamirand, Shemchuck, et Bell.

Deuxième période: 4-St-Louis, Lund 2.31 5-St-Louis, Backer 14.10 Punition: Backer.

Troisième période: 6-St-Louis, Gladu 1.39 7-New-Haven, Johnston 2.08 8-St-Louis, McCob 2.39 9-St-Louis, Tustin 4.36 10-New-Haven, Cameron 8.11 Punitions: Lund, Denis, Pozzo et Dennis.

## DES CONTRATS SONT ENVOYES

Le nouveau gérant d'affaires du club de baseball Montréal, Buzzy Bazzi, n'est pas resté inactif depuis sa nomination en remplacement de Mel Jones qui est allé prendre la direction du St-Paul, de l'Association américaine, un autre club ferme des Dodgers de Brooklyn, car notre nouveau chargé d'affaires a fait parvenir des contrats à tous les joueurs dont il veut retenir les services pour la prochaine saison. Hier il annonçait que des offres avaient été faites à Heusser, Dapper, Sessi, Wood, Campanella, Newcombe, Bryant, Ruscher et plusieurs autres et il est confiant de pouvoir compter sur la présence de ces joueurs sur l'équipe montréalaise pour les séries de la ligue

## BEAU RALLIEMENT DU PITTSBURGH

LES HORNETS REUSSISSENT TROIS POINTS A LA DERNIERE PERIODE POUR L'EMPORTER SUR LEURS ADVERSAIRES DE WASHINGTON PAR 3 A 2.

Washington, 14. — Les Hornets de Pittsburgh se sont ralliés à la dernière période de la joute d'hier soir pour l'emporter sur les Lions de Washington par le compte de 3 à 2 dans une rencontre régulière de la Ligue Américaine.

Les locaux comptèrent dans les deux premières périodes mais dans la dernière engagement les Hornets sortirent de leur léthargie pour placer trois fois la rondelle dans les filets des Lions et pour s'assurer la palme.

Pittsburgh — Buts: Bastien; défenses: Kemp, Backer; centre: Langle; ailes: O'Flaherty, Sloan; subs: Samis, Morris, Hamilton, Hill, Benson, Lemieux, Dawes, Costello, Mackell.

Washington — Buts: Bell; défenses: Archambeault, Wilson; centre: Raney; ailes: Ciuman, Mair; subs: Portland, Walton, Carr, Harris, Slater, Foley, D. Porteous, F. Porteous, Mousseau, Hunchuk, Lovett.

Première période: 1-Washington: Porteous 18.42 Punitions: Hill, Samis, D. Porteous.

Deuxième période: 2-Washington: Slater 10.15 Punitions: Carr, Harris, Backer, Bell.

Troisième période: 3-Pittsburgh: Langle 1.11 4-Pittsburgh: Mackell 14.20 5-Pittsburgh: Costello 19.09 Punition: aucune.

## Autre victoire du St-François-Xavier

Le St-François-Xavier, de la ligue des parcs, section juvénile, a triomphé du Ste-Brigide hier soir, au parc La Fontaine, par le compte de 8 à 0. Groulx, Nantel, Baribeault et Brabant ont été les étoiles du club vainqueur.

## Moquin est favori pour battre Wagner

L'ATHLETE CANADIEN-FRANCAIS OBTIENDRA UN MATCH DE CHAMPIONNAT S'IL PARVIENT A L'EMPORTER SUR SON RIVAL, CE SOIR, AU FORUM. — VIC CHRISTIE CONTRE HENNING.

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme pour sa première séance de lutte de l'année au Forum ce soir et les favoris du genre libre sont assurés de passer une agréable soirée et d'applaudir des athlètes avantageusement connus ainsi que ceux qui feront leurs débuts en notre ville.

La finale mettra aux prises deux athlètes qui comptent un grand nombre de supporters mais le grand favori sera Laurent Moquin, qui a déjà plusieurs importantes victoires à son crédit. Notre athlète canadien-français sera opposé à Bob Wagner, qui a fait face à tous les champions et qui est considéré comme un aspirant au championnat des poids lourds.

Le promoteur Quinn a l'intention de faire le vainqueur obtiendra très prochainement un match contre le monarque de la catégorie et les amis de Moquin seront en nombre au Forum pour encourager leur favori à la victoire.

Dans la rencontre semi-finale du programme, les amateurs de la lutte auront l'occasion de voir en action Vic "Killer" Christy, un nouveau venu qui mesurera ses forces à Les Henning, surnommé "Le Tonnerre", à cause de son caractère. Henning est un Américain qui est licencié des forces armées de l'Onclé Sam depuis quelques mois seulement. Il a participé à la guerre au Japon. C'est un athlète de l'armée et il sera l'adversaire de la Côté du Pacifique et il sera légèrement favori pour remporter les honneurs du combat.

Ken Kenneth, un autre nouveau venu, qui, en 1936, représentait la Nouvelle-Zélande dans les Jeux Olympiques avant de devenir lutteur professionnel, en sera à ses débuts dans l'est du Canada. Et, pour la circonstance, il fera face à Dick Raines, un dur à cuire du Texas. Dans la rencontre préliminaire, Félix Miquet tentera de emporter sur Joe Christie, un lutteur de 220 livres venant du Texas.

## Les Rapides ont raison du Cornwall

LES COUGARS ONT SUBI LEUR VINGT-QUATRIÈME DEFAITE DE LA SAISON, HIER, ALORS QU'ILS FURENT BATTUS PAR LES JOUEURS DU LACHINE PAR LE COMPTE DE 5 A 3.

Cornwall, 14. — Les Cougars de Cornwall ont bataillé courageusement hier soir alors qu'ils étaient opposés aux Rapides de Lachine dans une joute de la Ligue Provinciale, mais tous leurs efforts furent vains car ils durent baisser pavillon devant leurs adversaires qui l'emportèrent par le résultat de 5 à 3. C'était la vingt-quatrième défaite du club local depuis le début de la présente saison.

Desmarais a été le meilleur compteur du Lachine avec deux buts, tandis que Florent Lauzon, Aimé Bourgie et Gardner ont obtenu les autres.

Mallette, Savard et Costigan furent les compteurs des perdants.

Alignement des équipes: LACHINE. — Buts: Scarlett; défenses: Hamel et Larochelle; centre: A. Bourgie; ailes: Morin et Lauzon. Subs: Majeau, Gardner, Desmarais, Lacroix, H. Bourgie, Broderick.

CORNWALL. — Buts: Prophet; défenses: Maundrell et Hodson; centre: Costigan; ailes: Delvichio et Savard. Subs: Steele, Cunningham, Mallette, Wright, Batten.

Arbitres: Sibby Munday et Roe Desroches.

Première période: 1-Cornwall, Mallette 16.15 Punitions: Gardner, Larochelle, Batten.

Deuxième période: 2-Lachine, Lauzon 4.32 3-Cornwall, Savard 7.35 4-Lachine, Desmarais 8.14 5-Cornwall, Costigan 10.20 Punitions: Batten, Majeau, Savard, Batten.

Troisième période: 6-Lachine, Desmarais 14.35 7-Lachine, A. Bourgie 18.35 8-Lachine, Gardner 19.00 Punition: Steele.

## Moquin est favori pour battre Wagner

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme pour sa première séance de lutte de l'année au Forum ce soir et les favoris du genre libre sont assurés de passer une agréable soirée et d'applaudir des athlètes avantageusement connus ainsi que ceux qui feront leurs débuts en notre ville.

La finale mettra aux prises deux athlètes qui comptent un grand nombre de supporters mais le grand favori sera Laurent Moquin, qui a déjà plusieurs importantes victoires à son crédit. Notre athlète canadien-français sera opposé à Bob Wagner, qui a fait face à tous les champions et qui est considéré comme un aspirant au championnat des poids lourds.

Le promoteur Quinn a l'intention de faire le vainqueur obtiendra très prochainement un match contre le monarque de la catégorie et les amis de Moquin seront en nombre au Forum pour encourager leur favori à la victoire.

Dans la rencontre semi-finale du programme, les amateurs de la lutte auront l'occasion de voir en action Vic "Killer" Christy, un nouveau venu qui mesurera ses forces à Les Henning, surnommé "Le Tonnerre", à cause de son caractère. Henning est un Américain qui est licencié des forces armées de l'Onclé Sam depuis quelques mois seulement. Il a participé à la guerre au Japon. C'est un athlète de l'armée et il sera l'adversaire de la Côté du Pacifique et il sera légèrement favori pour remporter les honneurs du combat.

Ken Kenneth, un autre nouveau venu, qui, en 1936, représentait la Nouvelle-Zélande dans les Jeux Olympiques avant de devenir lutteur professionnel, en sera à ses débuts dans l'est du Canada. Et, pour la circonstance, il fera face à Dick Raines, un dur à cuire du Texas. Dans la rencontre préliminaire, Félix Miquet tentera de emporter sur Joe Christie, un lutteur de 220 livres venant du Texas.

## PUNITIONS PLUS NOMBREUSES QUE PAR LES ANNEES PASSEES

Les joueurs de la ligue Nationale ont passé 39 minutes de plus que pour la période correspondante, il y a un an — Les Leafs de Toronto ont été les plus punis — Ici et là, en raccourci

Le total des minutes en punitions par les six clubs de la ligue Nationale de hockey, au milieu de la saison 1947-48 a été de 1,902 minutes, soit exactement 393 minutes de plus que pour la période correspondante, il y a un an. Chez tous les clubs du circuit on constate une augmentation.

Comme démonstration de l'augmentation dans le nombre des minutes, signalons que les joueurs des six clubs, à la fin de la saison 1945-46, n'avaient passé que 1,779 minutes au banc des punitions. Ce total avait été enregistré en 150 parties comparativement à 1,902 minutes en 92, cette saison. La chose est presque impossible à croire.

Le club des Leafs de Toronto a été le plus puni, cette saison, soit comme l'an dernier. Les Leafs, à date, cette saison, ont passé 402 minutes au banc des punitions, soit une augmentation de 50 minutes, comparativement à l'an dernier.

Cette saison, les clubs des Leafs, des Red Wings de Detroit et des Blackhawks de Chicago ont enregistré le plus grand nombre de minutes de punition, soit 325. L'an dernier, le Detroit venait après le Toronto dans les minutes de punition avec 256. Il y a une augmentation de 69 minutes chez le Detroit. D'autre part, il y a un an, le club de Chicago était le moins puni avec un total de 188 minutes, cette saison, soit une augmentation de 137 minutes. Il s'agit là, de la plus forte augmentation pour une équipe.

Les Canadiens de Montréal ont passé 325 minutes de moins au banc des punitions avec 322. Leur total, l'an dernier, était de 242 minutes, soit 81 de moins. Les joueurs des Rangers ont passé 283 minutes au frigidaire, cette saison, comparativement à 238, il y a un an. Il s'agit donc d'une augmentation de 45 minutes.

Le club des Bruins de Boston, le moins puni, cette saison avec 245 minutes, était le second plus puni, il y a un an. Les Bruins avaient un total de 233 minutes, il y a un an, comparativement à 245, cette saison. L'augmentation des Bruins a été la moindre, cette saison.

On trouvera plus bas un détail des 1,902 minutes de punitions imposées chaque semaine jusqu'au 4 janvier:

19 octobre, 123 minutes; 26 octobre, 188; 2 novembre, 178; 9 novembre, 170; 16 novembre, 110; 23 novembre, 140; 30 novembre, 113; 7 décembre, 133; 14 décembre, 190; 21 décembre, 144; 28 décembre, 186; 4 janvier, 207.

Voici maintenant le tableau comparatif des minutes de punition par club, il y a un an et cette saison:

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1946-47

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48

Chicago 188  
Boston 233  
Rangers 238  
Canadiens 242  
Detroit 256  
Toronto 352

SAISON 1947-48



